

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 10

LE DEVOIR, LE LUNDI 21 JANVIER 2013

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

MAKA KOTTO
AU DEVOIR

Les grands projets immobiliers en veilleuse

« Nous avons dix-huit mois difficiles à passer », admet le ministre de la Culture

FRÉDÉRIQUE DOYON

Le ministre de la Culture et des Communications prévient qu'une bonne part des projets d'infrastructures culturelles seront reportés. Maka Kotto entend respecter les engagements de ses prédécesseurs à ce titre, mais le marasme financier laissé par ceux-ci le force à revoir les échéanciers.

« Dans l'état actuel, beaucoup de projets culturels seront différés. Pas abandonnés, mais différés », a-t-il affirmé, en rencontre éditoriale au *Devoir*. Il faudra attendre la reprise des activités parlementaires pour connaître les tristes élus des échéanciers remaniés. Chose certaine, les PPP ne sont plus au goût du jour, avec la dette hypothécaire de la Maison symphonique, qui a avalé le tiers de la mince augmentation (2,1%) du budget de son ministère. « À la lumière de ce qui a été fait, [le PPP] était une mauvaise idée », estime M. Kotto.

Sur la « liste de priorités » du ministre, il y a notamment Le Vivier, maison des musiques nouvelles en devenir dans l'ex-bibliothèque Saint-Sulpice, la Maison Théâtre qui veut s'agrandir, le Wilder destiné à devenir une Maison de la danse pour les Grands Ballets Canadiens, l'École de danse contemporaine et le diffuseur Tangente ou encore le théâtre Diamant de Robert Lepage.

« Le problème [du Wilder], c'est qu'il n'était pas attaché avec le Conseil du Trésor, il n'y avait pas d'argent réservé pour ça », explique M. Kotto en assurant qu'il n'est pas écarté pour autant. Et « il y en a d'autres », indique le ministre qui, tout en refusant de les nommer, s'avoue découragé par leur nombre.

VOIR PAGE A 8 : KOTTO



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR
Le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto: « S'il y a une trace que je veux laisser, c'est celle d'améliorer les conditions de vie de nos créateurs. »

RICHARD GARNEAU 1930-2013



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR
Richard Garneau chez lui, en septembre 2002, à l'occasion d'un entretien qu'il avait accordé au *Devoir*. Le commentateur sportif est décédé dimanche à l'âge de 82 ans.

Un monument disparaît



JEAN DION

À la petite école, on nous enseignait dans les cours de catéchèse que derrière la création de toute chose se trouvait la sainte Trinité, formée d'un Père, d'un Fils et d'un Saint-Esprit, un concept relativement alambiqué où ils étaient à la fois trois et un seul, mais il fallait prier et ne pas trop poser de questions. Quelques-uns d'entre nous n'étaient cependant pas dupes de cette histoire : nous étions

convaincus que la véritable messe hebdomadaire se déroulait le samedi soir, qu'elle avait pour nom *La soirée du hockey* et que la vraie trinité, comme un trio sur la patinoire, était constituée de ses principaux officiants, René Lecavalier, Lionel Duval et Richard Garneau. C'est vers eux que nos yeux d'enfants se tournaient pour trouver le réconfort, pour savoir qu'au fond, il n'y avait bel et bien que le hockey dans la vie.

Passé 80 ans, Richard Garneau avait encore la voix claire, le timbre chaud, le propos fluide. Pour tout dire, il donnait l'impression

VOIR PAGE A 8 : GARNEAU

Lire aussi : La communauté sportive rend hommage à un homme d'exception. Page B 4

RECONNAISSANCE
DU QUÉBEC

L'idéalisme de Couillard est battu en brèche

Le deuxième débat libéral donne lieu à un désaccord sur la place du Québec

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire de Québec

L'idéalisme de Philippe Couillard, qui veut convaincre le reste du Canada de reconnaître formellement la « spécificité » du Québec, s'est heurté au pragmatisme des deux autres candidats, Raymond Bachand et Pierre Moreau, lors du deuxième débat de la course à la chefferie du Parti libéral du Québec.

Pour Philippe Couillard, « Le nationalisme, ce n'est pas une conversation théorique », dit Bachand

Pour Philippe Couillard, « quelque chose de profond » a changé lors de la ratification, en 1982, de la Constitution sans l'accord du Québec. « C'est l'abandon des dualités, l'abandon des deux peuples pour un concept de multiculturalisme », a-t-il affirmé lors du débat qui s'est déroulé dimanche à Québec en présence de quelque 250 personnes, dont la grande majorité était composée d'apparatchiks ou de bénévoles associés à l'un ou l'autre des trois camps. Le débat portait sur la gouvernance, l'intégrité et le fédéralisme.

Philippe Couillard souhaite mener « une conversation » afin d'arrêter une définition collective de « notre caractère spécifique » et de la présenter au reste du pays. « Je ne conçois pas personnellement qu'on puisse s'engager en politique québécoise sans penser à cet enjeu », a dit Philippe Couillard, qui projette de « faire mûrir le fruit » plutôt que d'attendre passivement.

Terre à terre, Raymond Bachand a répliqué qu'il fallait choisir ses batailles. « Je m'occupe d'em-

VOIR PAGE A 8 : COUILLARD

Lire aussi : L'éditorial d'Antoine Robitaille: Comme le Labrador. Page A 6

POINT CHAUD

La puissance minée des États-Unis

Obama n'aura pas les moyens d'une politique étrangère ambitieuse, dit le chercheur Aaron Miller

À la veille de la seconde investiture de Barack Obama, à l'heure des bilans et des prospectives, l'expert en politique étrangère américaine Aaron David Miller ne croit pas à l'état de grâce du début de second mandat: les astres ne sont pas alignés pour que les projets ambitieux soient couronnés de succès sur la scène internationale.

JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY
à Washington, D.C.

Les jours qui suivent la cérémonie d'investiture lors des seconds mandats seraient l'occasion idéale pour entreprendre de grands projets. Libéré à jamais de la tyrannie des rendez-vous électoraux, le président américain ne serait plus jugé par le public, mais par l'histoire. Voilà pourquoi plusieurs figures publiques enjoignent à Barack Obama de renouer avec l'audace et l'ambition sur la scène internationale. Mais ce n'est là qu'illusion, estime Aaron David



BRENDAN SMIALOWSKI ASSOCIATED PRESS
Barack Obama a entamé dimanche son second mandat à la présidence en prêtant serment lors d'une courte cérémonie à la Maison-Blanche, avant les festivités grandioses de lundi.

Miller, chercheur éminent au Woodrow Wilson International Center for Scholars, un think tank à Washington. « Car où sont les possibilités ? », se demande-t-il. *Je ne les vois pas.*

Le président n'aura peut-être pas à se faire ré-

élire, mais les contraintes auxquels il fait face en politique étrangère sont légion, estime M. Miller. Et nul besoin d'aller loin pour trouver un premier barrage. « La véritable clé de la puissance des États-Unis est la volonté nationale, résume-t-il. Elle dépend du degré de cohésion de notre système politique, de notre structure sociale et de notre économie nationale. Or, Obama sait — et je suis d'accord avec lui — que nous souffrons d'une lente saignée. C'est ce que j'appelle les « six D mortels »: le déficit, la dette, la dysfonction du milieu politique, la dépendance à l'égard des hydrocarbures, la décrépitude des infrastructures et la détérioration du système d'éducation. En quelques mots, notre maison est en morceaux! Et ça mine fortement la puissance américaine. »

A cela s'ajoute l'effet cumulé des deux guerres les plus longues de l'histoire américaine, en Afghanistan et en Irak. Selon Aaron Miller, les États-Unis sortent perdants de ces deux aventures, dont le succès est tout sauf évi-

VOIR PAGE A 8 : OBAMA

AUJOURD'HUI



Actualités : Les audiences de la commission Charbonneau reprennent en se penchant de nouveau sur l'administration montréalaise. Page A 2

Politique : Les neuf candidats à la chefferie du PLC croisent le fer dans un premier débat. Page A 3

Sports : Baltimore et San Francisco s'affronteront au Super Bowl. Page B 4

Avis légaux.....	B 2
Décès.....	B 6
Météo.....	B 5
Mots croisés.....	B 5
Petites annonces.....	B 6
Sudoku.....	B 4

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une trentaine de personnes ont manifesté samedi leur solidarité avec les Reyes Mendez. Parmi eux, le député de QS, Amir Khadir.

Les Reyes Mendez sont renvoyés au Mexique

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les Reyes Mendez sont partis. Jusqu'à la toute dernière minute, depuis l'avion d'où ils expédiaient des textos aux amis venus les soutenir à l'aéroport Montréal-Trudeau, les quatre membres de la famille mexicaine expulsée par le gouvernement canadien aurait espéré un sursis qui n'est jamais venu. À 10h12 ce samedi, le vol AM681 a décollé à destination de la ville de Mexico, avec à son bord Marisol Mendez et Fernando Reyes, et leurs deux enfants, Ingrid et Eduardo.

Immigration Canada a rejeté la demande d'asile formulée par la famille en décembre 2008 à son arrivée en sol canadien. Déjà enlevé à trois reprises par des ravisseurs qu'il soupçonne être liés au commerce de la drogue et aux autorités policières fédérales, Fernando craint pour sa vie et celle de sa famille une fois de retour au Mexique.

Le verdict est tombé peu après neuf heures: «*Nous venons de recevoir le courriel officiel*», a dit Rosane Doré Lefebvre, députée du NPD dans la circonscription lavalloise d'Alfred-Pellan, où résidait la famille. «*Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, dit qu'il n'interviendra pas pour ce cas.*» Seul le pouvoir discrétionnaire du ministre Toews ou de son collègue à l'Immigration, Jason Kenney, aurait pu fournir une fin heureuse. Déception et mines attristées parmi les sympathisants déçus non seulement de cette décision «*inhumaine*», comme l'ont qualifiée plusieurs, mais aussi du fait qu'ils n'ont pas pu dire un dernier au revoir à leurs amis.

Comme des criminels

Selon l'organisme Mexicains unis pour la régularisation (MUR), qui est resté en contact avec les Mendez Reyes jusqu'au dernier moment, la famille a reçu vendredi soir un message leur intimant de passer par les bureaux d'Immigration Canada au lieu de se rendre directement à l'aéroport. Personne, ni amis ni médias venus assister à ce départ, n'aura donc pu les voir. «*Le pire, c'est de ne même pas savoir si Eduardo sera en sécurité une fois de retour au Mexique.*» Les

yeux rougis par les larmes, Ann Marquis ne pouvait pas croire à ce qui se jouait devant elle. «*Eduardo ne nous avait rien dit*», dit la grande amie du jeune garçon, qui a tenté de communiquer avec elle jusqu'aux tout derniers instants, depuis l'avion, jusqu'à ce qu'on lui demande d'éteindre son cellulaire. «*Il ne nous avait même pas dit qu'il risquait d'être déporté.*» À 8h33, un texto arrive sur le cellulaire de sa mère, Lyne Filion. «*Ils embarquent dans l'avion. Ça y est. Eduardo veut une photo de toi Ann.*»

M^{me} Filion n'en revient pas du traitement infligé à des gens qui n'ont aucune faille à leur parcours. «*Ils sont traités comme des criminels, on les arrête, on les empêche de dire bonjour à leurs amis, dit Lyne Filion. J'ai essayé d'envoyer des courriels à Jason Kenney [ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration], mais je n'ai même pas reçu d'accusé de réception.*»

Appui de Khadir

Pour qu'elle puisse aller saluer son ami en bonne et due forme, le député de Québec solidaire, Amir Khadir, a fait jouer ses contacts jusqu'aux derniers moments, en vain. «*C'est une scène inhumaine qui se joue ici, a-t-il dit. Priver leurs sympathisants, les gens qui les ont accompagnés, d'un au revoir convenable, c'est proprement sordide, déloyal. C'est ce qu'a fait l'Immigration. Et ce sera de plus en plus comme ça, dénué de cette sensibilité qui faisait la fierté de la tradition canadienne.*»

La députée Rosane Doré Lefebvre abonde dans ce sens. «*Je vois ces scènes-là de plus en plus*», dit celle qui tente de suivre ces départs jusqu'au bout chaque fois. «*Avec C-31, nous verrons de ces situations tristes et éprouvantes de plus en plus.*»

Selon l'organisme MUR, quelque 20000 autres demandeurs d'origine mexicaine risquent de subir le même sort. Les membres de cet organisme, qui demande un moratoire sur les expulsions des Mexicains, estiment que chaque jour, sept Mexicains sont renvoyés dans leur pays d'origine, malgré le danger et la menace.

Le Devoir

COMMISSION CHARBONNEAU

Des témoins attendus en lever de rideau

Les audiences reprennent en se penchant de nouveau sur l'administration montréalaise

KATHLEEN LÉVESQUE

La commission Charbonneau replongera le Québec dans ses zones d'ombre à compter de lundi matin pour tenter d'en dégager un peu de lumière.

En effet, les audiences de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction reprennent après deux mois au cours desquels l'équipe d'enquêteurs et de procureurs a travaillé à préparer cette troisième vague de travaux publics. Le financement des partis politiques, l'implication des firmes de génie-conseil, la Ville de Laval, le monde syndical et ses accointances avec le crime organisé, Hydro-Québec pourraient être parmi les nouveaux chantiers explorés au cours des prochains mois.

Dans l'immédiat, c'est toutefois la Ville de Montréal qui

sera encore sur la loupe. Au moins deux témoins liés au parti Union Montréal, l'organisateur Martin Dumont et l'ex-réceptionniste Alexandra Pion, sont appelés à la barre. Il semble que des failles dans le premier témoignage de M. Dumont, qui a littéralement poussé le maire Gérald Tremblay vers la sortie, aient été détectées. Il est également prévu que la policière Isabelle Toupin, sergente superviseuse à la Sûreté du Québec (escouade Marteau), témoigne en cette première journée d'audience.

Nouveaux procureurs

Préalablement, la présidente de la commission, la juge France Charbonneau, pourrait entendre différentes requêtes de la part des avocats représentant les participants ou intervenants aux travaux. M^{me} Charbonneau ou la procureure en chef, M^e Sonia Lebel, précisera

vraisemblablement le menu des prochains mois.

De la même façon, des précisions devraient être apportées quant à l'administration de la commission. Au cours des derniers mois, deux procureurs ont quitté la commission; trois autres auraient été

largement entamé alors que le terrain devant être couvert en est encore à ses balbutiements. Il y a une semaine, la Commission n'avait pas encore demandé de ressources supplémentaires pas plus qu'une prolongation de son mandat au gouvernement du Québec.

La Ville de Laval et Hydro-Québec pourraient être au nombre des chantiers explorés prochainement

embauchés récemment. De plus, l'absence du troisième commissaire, le constitutionnaliste Roderick Macdonald, qui n'a jamais siégé, doit être éclaircie. La situation a soulevé une certaine irritation de la part du ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, et ce, bien que la commission Charbonneau soit indépendante du gouvernement.

Par ailleurs, le budget de la commission (14,6 millions) est

La Commission a ajourné ses travaux en novembre dernier en déposant la liste partielle des personnes ayant fréquenté le très sélect club privé 357C sans offrir d'interprétation des allées et venues des uns et des autres. Quelques jours plus tard, *Le Devoir* révélait que cette liste agissait comme un avertissement adressé à toute la classe dirigeante et bien nantie du Québec, avertissement selon lequel personne ne serait à l'abri du regard de la commission Charbonneau.

Le Devoir

Air Canada nuit à la croissance de Montréal

Les liaisons internationales profitent à Toronto au détriment de la métropole

FABIEN DEGLISE

Pour aller en Asie, en Inde, au Brésil et dans plusieurs autres pays de l'Amérique du Sud, un passager de Montréal doit de plus en plus faire escale à Toronto avant d'arriver à destination. Un problème induit par Air Canada qui, dans les dernières années, a organisé ses liaisons internationales pour faire de l'aéroport Trudeau un simple satellite chargé de «*nourrir de passagers*» celui de la Ville reine. Au mépris de Montréal et de son développement économique et urbain, estime un spécialiste du tourisme.

Dans une lettre ouverte publiée lundi en page Idées (A 7), Michel Archambault, professeur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et président du Bureau des gouverneurs de la Chaire de tourisme Transat, déplore ce traitement accordé par Air Canada à l'aéroport de Montréal-Trudeau. La compagnie aérienne éloigne les passagers de liens directs avec les métropoles importantes du globe, comme celles de l'Asie, de l'Inde ou de la côte ouest américaine, ce qui constitue «*un handicap majeur pour l'accueil de congrès internationaux, [...] l'implantation et la rétention de sièges sociaux*», mais aussi pour les investissements dans «*nos principaux secteurs économiques*»: l'aérospatiale, la santé, les technologies de l'information et les énergies vertes, estime-t-il.

«*La situation est insoutenable et inacceptable*», écrit l'universitaire, qui chiffre à plusieurs centaines de millions de dollars l'impact écono-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Montréal-Trudeau est le troisième aéroport international au pays.

mique négatif lié à la satellisation de l'aéroport de Montréal par Air Canada au profit de celui de Toronto. «*Elle impose une mobilisation de haut niveau qui devrait rassembler le maire de Montréal*», Montréal International, Tourisme Montréal, la Chambre de commerce et les ministres provinciaux et fédéraux concernés, ajoute-t-il.

Pas d'accès à l'Asie

Montréal-Trudeau est le troisième aéroport international au pays, mais pourrait perdre cette position au profit de Calgary, où plusieurs liens directs, vers l'Asie par exemple, sont en train de voir le jour.

L'Asie n'est pas accessible Montréal par avion. Aucun lien direct pour des destinations comme Tokyo, Hong Kong, Beijing ou encore New Delhi n'y est offert par Air Canada ou ses partenaires de Star Alliance. Toronto offre 63 liens directs vers l'Asie, et Vancouver: 81 liens. Même chose pour l'Amérique du Sud, Tel-Aviv et San Francisco, des pôles stratégiques dans les secteurs des technologies, du capital-risque et du tourisme émergent. Pour y accéder depuis Montréal, il faut passer par Toronto ou par un aéroport américain.

Pis, en délaissant Montréal, Air Canada a également éloi-

gné de l'aéroport international de la métropole ses principaux partenaires au sein de Star Alliance. Sur les vingt-sept compagnies aériennes qui forment ce groupe, seulement cinq atterrissent à Montréal.

Mardi, le président d'Air Canada, Calin Rovinescu sera de passage à Montréal à l'occasion d'un déjeuner-causerie organisé par la Chambre de commerce de Montréal. La place de Montréal au regard du nouveau maillage aérien international mérite de se retrouver au cœur des discussions avec le dirigeant de l'entreprise, juge Michel Archambault.

Le Devoir

LE FLEURDELISÉ FÊTE SON 65^e ANNIVERSAIRE

Le 21 janvier 1948, le fleurdelisé a été hissé pour la première fois. Depuis, il nous accompagne dans notre histoire. Il symbolise notre identité, il suscite notre fierté et nous donne espoir en l'avenir, un avenir où le Québec sera plus libre que jamais.

Célébrons le 65^e anniversaire du drapeau officiel du Québec, *Un drapeau pour tous.*



ACTUALITÉS

Entre rêve et réalité



MANON CORNELLIER
à Ottawa

On ne pourra pas dire que le Parti libéral du Canada (PLC) n'a pas pris le taureau par les cornes lors du débat d'hier entre les neuf candidats à la direction. Il a mis au menu, dès ce premier face-à-face à Vancouver, la question litigieuse de la coopération électorale avec d'autres partis.

De quoi permettre à la candidate Joyce Murray de se distinguer, puisqu'elle est la seule qui en a fait un thème important de sa campagne. M^{me} Murray propose qu'en 2015, et seulement en 2015, le PLC, le NPD et les verts autorisent leurs membres, là où la lutte s'annonce serrée, à élire un candidat qui représenterait deux ou trois partis. Son but est de défaire les conservateurs au plus tôt pour ensuite procéder à une réforme du mode de scrutin.

Les autres candidats ne la suivent pas sur le terrain de la coopération préélectorale et personne, évidemment, n'envisage de fusion. Mais ce débat, qui a provoqué quelques étincelles, a mené plusieurs à se prononcer en faveur d'une réforme du mode de scrutin, Marc Garneau se lançant à l'eau le premier. C'est au moins cela de pris.

Sinon, ils disent tous que le PLC délogera les conservateurs en regagnant la confiance des Canadiens et, pour cela, qu'il leur faut le bon programme, la bonne vision et ainsi de suite. On peut toutefois comprendre le raisonnement derrière la proposition de Joyce Murray.



Depuis l'union de la droite, le Parti conservateur peut compter sur un noyau dur de supporteurs qui lui assure environ 35% des votes. Face à une opposition divisée, il n'a qu'à charmer quelques milliers d'électeurs de plus pour prendre le pouvoir. L'élection de 2011 en est un bon exemple. Il a obtenu un mandat majoritaire avec 39,6% des votes.

À une autre époque, c'est la division de la droite qui faisait le bonheur de Jean Chrétien, qui a ainsi pu emporter trois élections d'affilée. En 1997, le PLC a même obtenu un mandat majoritaire avec seulement 38,5% des voix.

L'union de la droite a mis fin à cette emprise et, depuis, on entend ces appels en faveur d'une alliance entre libéraux, néodémocrates et verts, certains osant même évoquer une fusion. Il est vrai que ces partis se vampirisent. Le succès de l'un se fait généralement au détriment de l'autre. (Au Québec, la situation est différente. Le NPD doit la hausse de ses appuis aux partisans du Bloc québécois. Une alliance avec les libéraux pourrait toujours séduire ceux d'entre eux qui sont déterminés à défaire les conservateurs, mais repousser les plus farouchement anti-libéraux.)

L'obstacle à une coopération ou à une fusion va toutefois au-delà de l'entêtement de certains. Les bases militantes des partis ne sont pas automatiquement transférables. C'est même vrai à droite. L'expérience du PC est instructive à cet égard. Ce n'est qu'à la quatrième élection, celle de 2011, que ce parti né de la fusion de l'Alliance canadienne (anciennement le Reform Party) et du Parti progressiste-conservateur a obtenu plus de voix que ces formations réunies.

L'expérience et l'histoire des partis qui logent à gauche des conservateurs ne ressemblent pas à celles du PC. L'union de la droite mettait fin à une longue chicane de famille. Le Parti libéral du Canada et le NPD, eux, ont toujours été en compétition, tant au fédéral qu'au provincial. Ils ont collaboré à l'occasion lorsqu'un des deux était minoritaire à Ottawa ou dans une province, mais sans plus.

Le NPD est proche des syndicats et des mouvements sociaux, des électeurs qu'un parti plus centriste pourrait rebuter. Le PLC, lui, réunit dans ses rangs des progressistes, mais aussi des gens plus conservateurs sur le plan fiscal qui ne veulent rien savoir du NPD. En 2011, la crainte de voir les néodémocrates a suffi à les pousser dans le giron conservateur, permettant au PC de ravir assez de sièges en Ontario pour être majoritaire.



Les partis doivent aussi composer avec la résistance de l'électorat. Un sondage Angus Reid, publié samedi, montre que seulement 25% des Canadiens appuieraient une fusion du NPD et du PLC et qu'à peine 29% seraient en faveur d'un candidat unique là où la division du vote favoriserait les conservateurs.

Ce qui a davantage la cote (41%) — et ce qui est plus conforme à nos traditions — serait une éventuelle coopération post-électorale à la suite de l'élection d'un gouvernement minoritaire. Entente formelle, accord informel, gouvernement de coalition, plusieurs possibilités existent et ont été expérimentées avec succès au fédéral et dans certaines provinces.

La plupart des stratèges politiques croient cependant qu'en parler avant le fait risque d'être interprété comme un aveu de faiblesse et d'incapacité à prendre le pouvoir. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les partis, à part les verts, fassent grand bruit autour de cette question.

Mais ne pas en parler donne aux conservateurs les coudees franches pour diaboliser et dénaturer un mécanisme tout à fait légitime en démocratie parlementaire. Ils peuvent, du coup, le transformer en tabou dont ils se servent pour faire peur au monde. Ils n'ont pas hésité à le faire en 2008, lors de la crise entourant la prorogation, et durant la campagne de 2011. On peut parier qu'ils se feront un plaisir de recommencer pour menotter de nouveau leurs adversaires.

mcornellier@ledevoir.com



Justin Trudeau et Martin Cauchon ont croisé le fer dimanche lors d'un premier débat à la chefferie du PLC.

DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

CHEFFERIE DU PLC

Un premier débat sans éclat

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire
à Ottawa

Les neuf aspirants au poste de chef du Parti libéral du Canada (PLC) ont, pour la première fois dimanche après-midi, croisé le fer. Le ton a été la plupart du temps consensuel, mais les sujets de la coopération avec les autres partis politiques et de la construction de pipelines ont donné lieu à quelques légères prises de bec.

Au menu de cet échange tenu à Vancouver: les affaires autochtones, le logement, l'environnement et l'énergie ainsi que la coopération avec les autres partis politiques. C'est ce dernier sujet qui a le plus montré la couleur de chaque candidat. Joyce Murray, une députée de Colombie-Britannique et ex-ministre provinciale, propose la tenue de primaires dans les 50 ou 60 circonscriptions du pays où la division du vote entre PLC, NPD et Parti vert permet au Parti conservateur de se faufler. Cette primaire permettrait de désigner un candidat «de gauche» unique. Elle était seule dans son camp, tous les autres candidats rejetant cette idée avec virulence.

«Stephen Harper et Thomas Mulcair ont la même stratégie, soit d'écraser et éliminer le PLC aux prochaines élections. Je ne serai pas complice», a lancé avec vigueur un Marc Garneau d'ailleurs très combatif et passionné tout au long de cette joute. Martin Cauchon a rappelé que le PLC est «le parti de la raisonnable et du pragmatisme». Selon lui, toute discussion sur la coopération est une «pure distraction».

Martha Hall Findlay a demandé aux libéraux où était leur «confiance». Quant à Justin Trudeau, il a lancé que «la coopération, ça veut dire que la priorité devient de gagner et non de servir les Canadiens». Ce n'est pas tout de tasser Stephen Harper, a-t-il fait valoir, ce par quoi on le remplace a aussi de l'importance. Ce à quoi M^{me} Murray a répondu du tac au tac: «Tout ça, Justin, sonne bien, mais si tu veux remplacer Stephen Harper, où est ton plan? [...] Pensez à ce qui s'est passé à Calgary Centre. Est-ce qu'on veut que ça se reproduise

Ce premier débat n'a pas vraiment permis aux candidats d'affronter leurs adversaires

partout au pays?» Lors de l'élection partielle de novembre dernier, la candidate conservatrice, Joan Crockatt, a été élue même si elle n'était pas très appréciée parce que les candidats verts et libéraux ont obtenu chacun près du quart des votes exprimés.

Lieux communs

Ce premier débat n'a pas vraiment permis aux candidats d'affronter leurs adversaires, sauf lors d'un seul échange d'à peine trois minutes. Ensuite, les candidats étaient regroupés par trois pour discuter d'un sujet proposé par un militant dans la salle. Ainsi, c'est sur la question très consensuelle du logement que les deux meneurs présumés de la course, MM. Trudeau et Garneau, se sont donné la réplique.

Marc Garneau a, à plusieurs reprises, insisté sur

l'importance en tant que candidat d'avoir un bon bilan à offrir, référence larvée à son passé d'astronaute et de gestionnaire de l'Agence spatiale canadienne et à celui d'enseignants de son rival Justin Trudeau. Ce dernier a fait valoir pour sa part que le PLC devait choisir un chef capable de rameuter de nouveaux électeurs. «Ce n'est pas juste de rebâtir ce qu'on a été dans le passé, mais de créer de toutes pièces un nouveau mouvement.» Il a rappelé ses dures batailles électorales pour remporter l'investiture puis le siège de Papi-neau comme preuves qu'il a cette capacité à rallier les gens au-delà de la base électorale libérale traditionnelle.

Dans ce débat qui a très souvent multiplié les lieux communs et les vœux pieux, les idées concrètes ont très peu été élaborées. Sur l'enjeu de l'environnement et des pipelines, Martha Hall Findlay a livré un vibrant plaidoyer pour la construction de pipelines vers l'ouest du pays qui permettrait de vendre à l'Asie le pétrole canadien dont les États-Unis n'auront bientôt plus besoin. Joyce Murray, elle, fait plutôt la promotion des pipelines vers l'est du pays.

Quant à l'imposition d'une taxe sur le carbone, Justin Trudeau s'est dit en faveur «d'un prix sur le carbone». «La pollution ne peut pas être gratuite.» Quelle forme cela prendra par la suite, cela reste à déterminer, a-t-il dit.

Le Devoir

Cloutier s'oppose désormais au choix du «vice-roi» par l'Assemblée

ALEXANDRE ROBILLARD

à Québec

Après avoir proposé que l'Assemblée nationale choisisse le lieutenant-gouverneur du Québec, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier, a fermé la porte à cette option, affirmant que son seul objectif est l'abolition de ce poste honorifique.

M. Cloutier avait tenté de déposer l'automne dernier une motion, qui n'a pu être débattue en raison du refus des libéraux, dans laquelle il réclamait l'abolition de cette fonction et, dans l'intervalle, la possibilité pour les élus de choisir le candidat qui serait nommé par Ottawa.

Mais lors d'une entrevue, M. Cloutier a rejeté cette dernière option, alors que des signaux d'ouverture provenaient pourtant du camp libéral à ce sujet. Plutôt que de saisir la perche tendue par l'ex-ministre Benoît Pelletier, M. Cloutier a accusé ses adversaires de faire fausse route en tentant de moderniser une fonction dont il souhaite la disparition.

Le ministre péquiste a soutenu qu'il voulait éviter de donner plus de légitimité au lieutenant-gouverneur en appuyant sa nomination sur un choix de l'Assemblée nationale.

Un poste à abolir

La motion, proposée en novembre dernier par le ministre, stipulait que, d'ici à l'abolition du poste de représentant de la reine au Québec, «l'Assemblée nationale réclame que le gouvernement fédéral nomme dorénavant comme titulaire du poste de lieutenant-gouverneur la personnalité qu'elle aura elle-même désignée démocratiquement».

«Nous, notre but, ce n'est pas de modifier le processus de nomination, notre objectif c'est de nous débarrasser du poste de lieutenant-gouverneur, a dit Alexandre Cloutier vendredi. Augmenter la légitimité d'un vice-roi, vous aurez compris que, nous, on n'est pas dans cet univers-là.»

«A notre point de vue, c'est une fonction archaïque qui ne correspond pas aux valeurs des Québécois», a-t-il dit.

Lui-même ancien ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier a affirmé vendredi que les libéraux pourraient être d'accord pour doter l'Assemblée nationale du pouvoir de choisir le lieutenant-gouverneur du Québec.

M. Pelletier a d'ailleurs évoqué une résolution adoptée par les militants libéraux au conseil général de mai dernier, favorable à une modernisation du processus de nomination.

«C'est certainement quelque chose qui doit être examiné, même par le Parti libéral du Québec, a-t-il dit. La proposition 66, c'est ça qu'elle dit, qu'on doit moderniser les façons de nommer le lieutenant-gouverneur.»

Davantage de légitimité

Selon M. Pelletier, la fonction de lieutenant-gouverneur aurait une légitimité plus grande si les élus pouvaient se prononcer sur son choix. «On rend la fonction mieux adaptée au contexte contemporain, on démocratise davantage la fonction», a-t-il dit.

M. Pelletier s'est étonné que le gouvernement péquiste ait proposé l'automne dernier le choix du lieutenant-gouverneur par l'Assemblée nationale, en raison de la légitimité que cela accorderait au candidat retenu.

«Normalement, ça ne devrait pas être un objectif recherché par le PQ, je comprends mal le jeu, a-t-il dit. Ont-ils mesuré toutes les conséquences?»

Un porte-parole de la Ligue monarchiste du Canada, Étienne Boisvert, a affirmé que le choix du lieutenant-gouverneur par les élus pourrait augmenter le risque de politiser cette fonction qui se veut neutre. «Ça pourrait politiser cette nomination et augmenter sa légitimité démocratique, ça pourrait lui donner un droit de regard ou un pouvoir plus important dans la prise de décisions politiques», a-t-il dit.

La Presse canadienne

Casier judiciaire: les demandes de pardon sont en hausse

JIM BRONSKILL

BRUCE CHEADLE

à Ottawa

De plus en plus d'ex-détenus et de condamnés en justice font appel à la Prérogative royale de clémence (PRC) dans le but de recevoir un pardon officiel depuis l'entrée en vigueur de nouvelles restrictions sur la fermeté et l'annulation du casier judiciaire, rapporte la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

En fait, l'agence fédérale a dû afficher un «avis important» sur son site Web pour décourager les demandeurs, et elle y rappelle que la clémence est exercée «seulement dans des circonstances exceptionnelles».

«Si vous n'êtes pas admissible à la suspension du casier ou que la Commission a refusé d'ordonner la suspension du casier dans votre cas, il est très peu probable que vous répondrez aux critères

pour être admissible à l'éventuel exercice de la PRC», lit-on dans l'avertissement.

Il y a actuellement 79 demandes de clémence en traitement, selon la porte-parole de la Commission des libérations conditionnelles du Canada Caroline Douglas. Ce nombre contraste avec les 58 demandes actives dans le système en mars dernier, mois pendant lequel la Commission a justement rapporté qu'elle traitait habituellement une vingtaine de demandes par année.

Il semble donc que les changements dans la réglementation du pardon fédéral apportés par les conservateurs aient des effets.

Agressions sexuelles

Des modifications ont été apportées à la PRC en 2010, après que La Presse canadienne eut rapporté qu'un ancien entraîneur de hockey junior, reconnu coupable d'agressions sexuelles sur des enfants, eut bénéficié du pardon en 2007. L'homme, Graham James, a depuis plaidé coupable

de nouvelles accusations d'agressions sexuelles survenues pendant la même période.

Une loi omnibus sur le crime adoptée au printemps a rendu le pardon hors de portée pour les ex-délinquants, bloquant notamment l'accès au pardon pour les personnes reconnues coupables d'agressions sexuelles sur des enfants ou ayant trois condamnations pour des actes criminels.

La nouvelle loi double également la période de temps pendant laquelle un délinquant doit s'abstenir de commettre des crimes afin de pouvoir demander la PRC. Elle passe à dix ans dans les cas de condamnations pour acte criminel et à cinq ans pour les infractions sommaires, considérées moins sérieuses.

Au même moment, Ottawa a adopté de nouvelles règles qui ont quadruplé les frais d'une demande de pardon, désormais appelée «suspension du casier», les faisant passer à 631\$.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

QUI SONT LES NOUVEAUX ÉLUS ?
Se faire un prénom

Il y a six mois à peine, ils ont choisi de se lancer dans le vide et de mettre leur destin entre les mains des électeurs. Tous, quel que soit le parti, ont choisi de s'engager en politique pour faire bouger les choses, mais certains découvrent la dure réalité des jeux politiques. *Le Devoir* est allé à la rencontre de nouveaux élus.

JESSICA NADEAU
Correspondante parlementaire
à Québec

Depuis qu'elle est toute petite, Karine Vallières est « la fille d'Yvon Vallières ». L'ombre de son père, député libéral de Richmond pendant plus de trente ans, plane sur elle, quoi qu'elle fasse. Aujourd'hui qu'elle a repris le flambeau, siégeant à son tour à l'Assemblée nationale, elle aspire à faire sa place, à s'affranchir et à « devenir Karine ».

« Je ne veux pas que ce titre-là me colle pendant des années, avoue la jeune députée libérale de 34 ans. Je veux que les gens disent : "oui, c'est la fille d'Yvon, mais c'est aussi Karine". C'est le but que je me fixe à l'intérieur de ce premier mandat. »

Karine Vallières a toujours gravité autour du monde politique. Petite, plutôt que d'aller à La Ronde comme ses amis, elle accompagnait son père dans les soupers spaghetti des chevaliers de Colomb. « Je n'ai rien connu d'autre », confie-t-elle dans son nouveau bureau à Québec, qui n'est que partiellement décoré. Sur les murs, ce ne sont pas ses filles, mais de parfaits inconnus préencadrés qui sourient. Elle rit, gênée, lorsqu'on le lui fait remarquer. « Je n'ai pas eu le temps de les changer! », s'excuse-t-elle, s'empressant de montrer une vraie photo de Roselliane et de Clémence, 8 et 10 ans, qui trône près de son ordinateur.

Jeune mère, elle a été replongée au cœur de sa propre enfance lorsqu'elle s'est mise à envisager de prendre le relais de son père, qui partait à la retraite, dans cette circonscription qu'elle a si souvent sillonnée avec lui. « J'ai eu toute une réflexion pour savoir si c'était une vie que je voulais pour mes propres enfants. Qu'est-ce que ça m'avait apporté à moi? Qu'est-ce que j'avais trouvé difficile? Est-ce que ça a été finalement plus enrichissant pour moi que le fait, des fois, de manquer de la présence de mes parents? » La réponse fut positive.

Conciliation famille-travail

Elle savait ce qui l'attendait, elle connaissait les horaires exténuants entre le travail de comté et celui de parlementaire à Québec, du mardi au jeudi. La transition n'est pas facile, avoue-t-elle. « C'est le petit sentiment de culpabilité les deux soirs où je ne suis pas là, où je ne regarde pas les devoirs. Et quand je vois passer des examens qui reviennent et que ce n'est pas moi qui les ai signés... Elle laisse échapper

un petit cri. Ah! C'est moi qui faisais ça habituellement! »

Son cœur de mère est déchiré, mais Karine Vallières n'est pas du genre à se laisser abattre. Ce ne sera d'ailleurs pas son premier défi de taille.

En 2005, on lui a diagnostiqué un cancer de la peau, qu'elle a réussi à vaincre. Quelques années plus tard, ce fut le cancer de l'utérus. « À partir du moment où on nous annonce un deuxième cancer, c'est plus difficile. On se questionne beaucoup : pourquoi nous, encore? Est-ce qu'on a fait quelque chose de pas correct? »

Karine Vallières parle de cette période tout simplement, sans jouer à la victime. Elle veut paraître forte. « Moi, je suis une fille très positive dans la vie. J'ai toujours pris ça : bobo, plaster, on continue. » Mais elle a appris à voir la vie autrement, à profiter de chaque seconde qui passe, à vivre pour ne rien regretter.

Grande déception

C'est cette philosophie qu'elle a choisie d'appliquer lorsque son conjoint des cinq dernières années, Martin Breault, a été reconnu coupable de fraude en 2010. « C'est une grande erreur de parcours » qui est arrivée avant qu'elle ne le connaisse, soutient-elle.

Mais, œuvrant à l'époque dans le domaine des communications, elle a dû faire un choix. Elle a choisi d'écouter son cœur. « À partir du moment où on aime une personne et qu'on est bien, est-ce que, pour une question de jugement public, je mettrai de côté mon propre intérêt? Je trouvais que ce serait de faire plaisir aux autres plutôt que de voir à mon propre bonheur. Et la maladie nous amène à penser plus à nous, alors ça a fait partie de la réflexion. »

Elle a beau répéter que cela s'est produit « dans une autre vie », avant qu'elle ne se lance en politique, elle confirme que « c'est peut-être une inquiétude » depuis qu'elle est élue. Mais elle va de l'avant, défendant ses dossiers, dont le plus important est sans doute celui de l'amiante, une industrie d'importance dans sa région.

Elle s'est levée à quelques reprises en chambre et a fait des points de presse pour dénoncer l'annulation, par le nouveau gouvernement, du prêt à la mine Jeffrey à Asbestos. « C'est ma grande déception, confie-t-elle. Québec allait être précurseur dans l'utilisation sécuritaire du chrysotile à l'étranger [...] On n'aurait pas eu le temps de démontrer que c'était faisable. »

Le Devoir

Karine Vallières
en bref

Âge : 34 ans
Parti : Parti libéral du Québec
Circonscription : Richmond
Fonctions : porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte contre la pauvreté
Professions antérieures : coordonnatrice des communications chez Desjardins à Asbestos, attachée politique au bureau de circonscription de Saint-François



CLEMENT ALLARD



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
François Legault, chef de la CAQ, a visiblement développé un rapport obsessionnel à Twitter pendant cette campagne en diffusant personnellement plus de 2800 messages.

ÉLECTIONS PROVINCIALES DE 2012

La campagne 2.0 n'a pas vraiment eu lieu

FABIEN DEGLISE

Retour en arrière. Même si les politiciens et les partis politiques ont investi en plus grand nombre le réseau Twitter lors de la campagne électorale de 2012 au Québec, l'usage qui a été fait de cet outil de conversation et d'échanges en format numérique est resté « timide », indique la première étude d'envergure menée au Québec sur l'usage de Twitter pendant les 35 jours de la dernière course électorale.

« L'idée d'une campagne 2.0, promue par la classe journalistique avant la campagne, n'a pas vraiment eu lieu », lance à l'autre bout du fil Thierry Giasson, professeur de communication politique à l'Université Laval et auteur de cette étude, dont les grandes lignes ont été dévoilées vendredi dernier à Québec à l'occasion d'un colloque organisé par le Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique. *Le Devoir* lui a parlé dimanche.

« Dans l'ensemble, les partis politiques ont renforcé leur présence sur ce réseau en 2012, mais ils ont utilisé ce réseau principalement comme un outil

de diffusion de l'information, plutôt qu'un espace de dialogue et de conversation », fonctions pour lesquelles Twitter a pourtant été imaginé.

Au total, l'équipe de M. Giasson a soumis à l'analyse de contenu plus de 2500 micro-messages produits pendant la campagne par les six formations politiques engagées dans la course. Cela représente 41% de l'ensemble de twitts générés par ces forces politiques.

Contrôler le message

Il en ressort que les partis traditionnels, « ceux qui avaient le plus de chance d'accéder au pouvoir », dit-il, ont fait preuve d'une très grande prudence dans leur communication sur ce réseau en favorisant la transmission d'information, plutôt qu'en amorçant en dialogue avec leurs abonnés ou d'autres personnes présentes sur le réseau. « Cela s'explique en partie par la volonté de ne pas perdre le contrôle du message », mais également de ne pas se placer dans des situations potentiellement délicates, résume le chercheur, qui parle du coup « d'un simulacre d'interactivité ».

En matière de communication sociale, les plus petits

partis, comme Option Nationale et Québec solidaire, se sont montrés plus dynamiques en favorisant les interactions avec leurs abonnés, révèle l'étude fine de leurs messages envoyés sur ce réseau. Cette exploitation du Web dans sa dimension participative s'explique en partie par le fait que ces formations captent moins l'attention des médias traditionnels et trouvent du coup dans Twitter une façon de se faire entendre. Ces jeunes partis, dont les militants sont généralement plus au fait des codes culturels numériques et ont également plus de facilité à comprendre et à exploiter le potentiel du web 2.0

Des électeurs intéressés

La campagne électorale 2012 a également confirmé l'intérêt des électeurs pour Twitter : les comptes des partis se sont en effet étoffés de 31 000 nouveaux abonnés entre le déclenchement des élections et le jour du scrutin, indique l'étude qui place Option nationale en tête des formations ayant connu la plus grande progression d'abonnement. Le Parti libéral, le Parti

québécois et la Coalition avenir Québec suivent.

La formation politique de Jean-Martin Aussant se distingue également pour avoir généré le plus de messages sur Twitter durant la campagne, avec une moyenne de 55 tweets par jour. Soit plus que Québec solidaire (47) et que le Parti québécois (40). Le PLQ et la CAQ ont envoyé 17 messages par jour à leurs abonnés.

Enfin, autre constat, François Legault, chef de la CAQ, a visiblement développé un rapport obsessionnel à Twitter pendant cette campagne en diffusant personnellement plus de 2800 messages sur ce réseau pendant la campagne. C'est dix fois plus que la production de M. Aussant ou d'Amir Khadir de Québec solidaire, pourtant qualifiés à l'époque de très actifs sur ce réseau. En comparaison, lors de la campagne électorale fédérale de 2011, l'ensemble des politiciens impliqués dans la course avaient envoyé à leurs abonnés un total de 700 messages sur Twitter, soit un quart de la production de M. Legault.

Le Devoir

Santé: l'assurance autonomie d'abord, le financement à l'activité ensuite

MARIE-MICHÈLE SIOUI

L'assurance autonomie, pierre angulaire de la politique nationale de soins et de services à domicile du Parti québécois, doit être mise en place en avril 2014. Le financement à l'activité des hôpitaux, lui, devra attendre.

De l'aéroport où il attendait l'avion qui le mènera en Europe pour y rencontrer ses homologues français et belges, le ministre de la Santé, Réjean Hébert, a indiqué dimanche que sa visite portait surtout sur les aspects juridiques d'une assurance autonomie, mais également sur son fonctionnement et son financement.

À propos de ce dernier sujet, il assure que les sommes déjà consacrées aux personnes âgées en perte d'autonomie, qui totalisent 3 milliards de dollars, seraient transférées à la nouvelle assurance et combinées aux 500 millions que le Parti

québécois s'est engagé à consacrer à l'aide à domicile. Pour l'instant, donc, pas question d'imposer des tarifs pour financer cette mesure.

De l'avis du ministre, la mise en place de l'assurance autonomie viendra soulager les aidants naturels, qui « réclament plus de services financés par l'État », selon lui. L'assurance reprendrait un modèle semblable à celui de l'assurance-emploi, afin que l'État puisse verser une allocation aux personnes âgées et aux proches aidants pour des soins à domicile ou en hébergement.

Accueil tiède

À l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic, la nouvelle reçoit un accueil tiède. « Sur le long terme, le pari des soins à domicile est une bonne idée, mais il ne faut pas laisser tomber les gens qui ont des besoins immédiats », lance son porte-parole, Mathieu Santerre. Il y a 4000 personnes

sur des listes d'attente pour aller en CHSLD [centres d'hébergement et de soins de longue durée]. On veut des gestes concrets dès ce printemps. »

De l'avis de M. Hébert, le dossier de l'assurance autonomie est plus avancé que celui du financement à l'activité.

Coincidence s'il en est, un système de financement en fonction du poids relatif — basé sur une grille de pondération liée aux disciplines et aux cycles d'études — est actuellement en vigueur dans le milieu de l'éducation supérieure, et il a bien des détracteurs. D'aucuns dénoncent une course aux étudiants et y voient une explication pour la délocalisation des campus et la gestion « bancal » d'institutions d'enseignement.

Assisterons-nous donc à une course aux patients? « Je viens voir les impacts positifs, mais aussi les négatifs », répond M. Hébert, prudent. Je veux savoir si les effets négatifs sont évitables et s'ils contrebalancent les effets bénéfiques. »

Il rappelle que des modèles de financement semblables sont en vigueur en France, en Angleterre, en Suède et en Australie.

En France, le ministre Hébert doit rencontrer le ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, et la ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie, Michèle Delaunay. Il s'entretiendra ensuite, en Belgique, avec la ministre wallonne de la Santé, Eliane Tilieux, et son homologue flamand, Jo Vandeurzen.

La Presse canadienne

Plus d'un million de dollars pour le Dr Julien

La 10^e Guignolée du Dr Julien aura finalement permis de recueillir plus d'un million de dollars, un succès inégalé. Les dons ont totalisé précisément 1 050 000 \$, comparativement à 974 000 \$ en 2011. A cette somme s'ajoutent tous les dons matériels récoltés, notamment des jouets, qui ont été distribués à plus d'un millier de familles durant les Fêtes. La Fondation du Dr Julien vient en aide à plus de 2000 enfants et à leur famille par l'entremise de ses deux centres de pédiatrie sociale en communauté, à Montréal.

La Presse canadienne

Le mauvais temps provoque plusieurs carambolages

Le mauvais temps a provoqué de nombreux carambolages, dimanche, sur le réseau routier québécois. Trois accidents impliquant plusieurs véhicules se sont produits sur l'autoroute 25, près de la municipalité de Saint-Esprit, dans Lanaudière, entre 13 h 30 et 15 h 30, ce qui a entraîné la fermeture complète de l'autoroute dans le secteur. Un signaleur a notamment été happé par une voiture en tentant de diriger la circulation. On ne craignait toutefois pas pour sa vie. Deux autres carambolages sont survenus sur l'autoroute 20 Ouest, près de Drummondville. Plusieurs routes ont dû être fermées à la circulation en après-midi.

La Presse canadienne

Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Résultats des tirages du : 2013-01-19

649	01 04 06	28	09 27 31	40
	13 20 44	compl.	34 44 45	compl.

Prochain gros lot (approx.) : 3 000 000 \$

Extra 6482483

09 17 19 33 649+ 05 07 14 42

*Les détenteurs d'une sélection Québec 49 jouée avec le Loto 6/49 sur un même billet et comportant les quatre numéros d'une même sélection boni tirée se partagent une cagnotte de 49 000 \$.

Résultats des tirages du : 2013-01-18

649	08 16 17 28 32 34 47	19	05 07 14 42
-----	----------------------	----	-------------

Prochain gros lot : 30 000 000 \$

Extra 0775397

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Le précédent canadien



ÉRIC
DESROSIERS

Les États-Unis et l'Europe s'apprêteraient à entreprendre des négociations commerciales ambitieuses qui viseraient notamment à établir les futures normes industrielles mondiales. Une partie du travail pourrait toutefois déjà avoir été faite lors des négociations que le Canada est lui-même en train de conclure avec les Européens.

On dit que l'annonce serait imminente. Qu'elle pourrait même se faire avant la fin du mois. Les États-Unis et l'Union européenne entreprendraient la négociation d'un traité de libre-échange qu'on appellerait TAFTA (pour Trans-Atlantic Free Trade Agreement) et qui couvrirait, ainsi, plus de la moitié de l'économie mondiale. Selon ses partisans, l'entente pourrait générer une augmentation des échanges commerciaux entre les deux économies de l'ordre de 20%, ou de 200 milliards annuellement, soit une sacrée bonne nouvelle alors que, de part et d'autre, on continue d'avoir toutes les misères du monde à se remettre de la Grande Récession.

Mais comme la plupart des tarifs s'appliquant au commerce des biens entre les deux juridictions ont déjà été réduits à leur plus simple expression, l'éventuelle entente devrait surtout porter sur une vaste gamme d'autres questions, telles que la libéralisation des services, les contrats publics, notamment aux niveaux infranationaux, la protection des investisseurs étrangers et de la propriété intellectuelle, ainsi que les mille et une normes et règles techniques, sanitaires ou environnementales qui représentent souvent des obstacles au commerce plus importants que les tarifs. Selon certaines évaluations, plus du cinquième du secteur des services, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, ne serait exposé à aucune concurrence étrangère en raison des contraintes et des coûts induits par ces différences de règles et de normes.

Conscient de l'ampleur du défi, on ne parle pas d'une harmonisation des normes, mais plutôt d'une coopération qui mènerait à l'établissement de mécanismes de reconnaissance mutuelle dans des secteurs aussi diversifiés que l'industrie pharmaceutique, les automobiles électriques et l'infonuagique (*cloud computing*). C'est une occasion rêvée, dit-on à Bruxelles comme à Washington, d'établir les bases de l'économie de demain avant que ne le fassent elles-mêmes les nouvelles puissances économiques, comme la Chine.

Echaudé par les négociations du cycle de Doha qui n'en finissent pas de mourir, à l'OMC, depuis 11 ans, on voudrait mener cette affaire le plus rondement possible. «*Sur un seul réservoir d'essence*», dit la Maison-Blanche, c'est-à-dire en vue d'une entente dès l'année prochaine. On admet volontiers que l'opinion publique a rarement été aussi peu sympathique à la cause du libre-échange. On observe cependant que l'Union européenne apparaîtra sans doute moins menaçante, aux travailleurs américains, que le Mexique ou les pays du Partenariat transpacifique. Les sujets les plus délicats, comme l'agriculture, pourraient, au besoin, être laissés de côté.

L'exemple qui vient du Nord

Ce projet de traité commercial ressemble beaucoup à un autre qui serait sur le point non pas de commencer, mais de se conclure entre l'Union européenne et le Canada. On retrouve dans leur projet d'Accord économique et commercial global (AECG, ou CETA en anglais) les mêmes grands thèmes de négociation, le même genre d'arguments en sa faveur, la même ambition d'écrire une page d'histoire décisive.

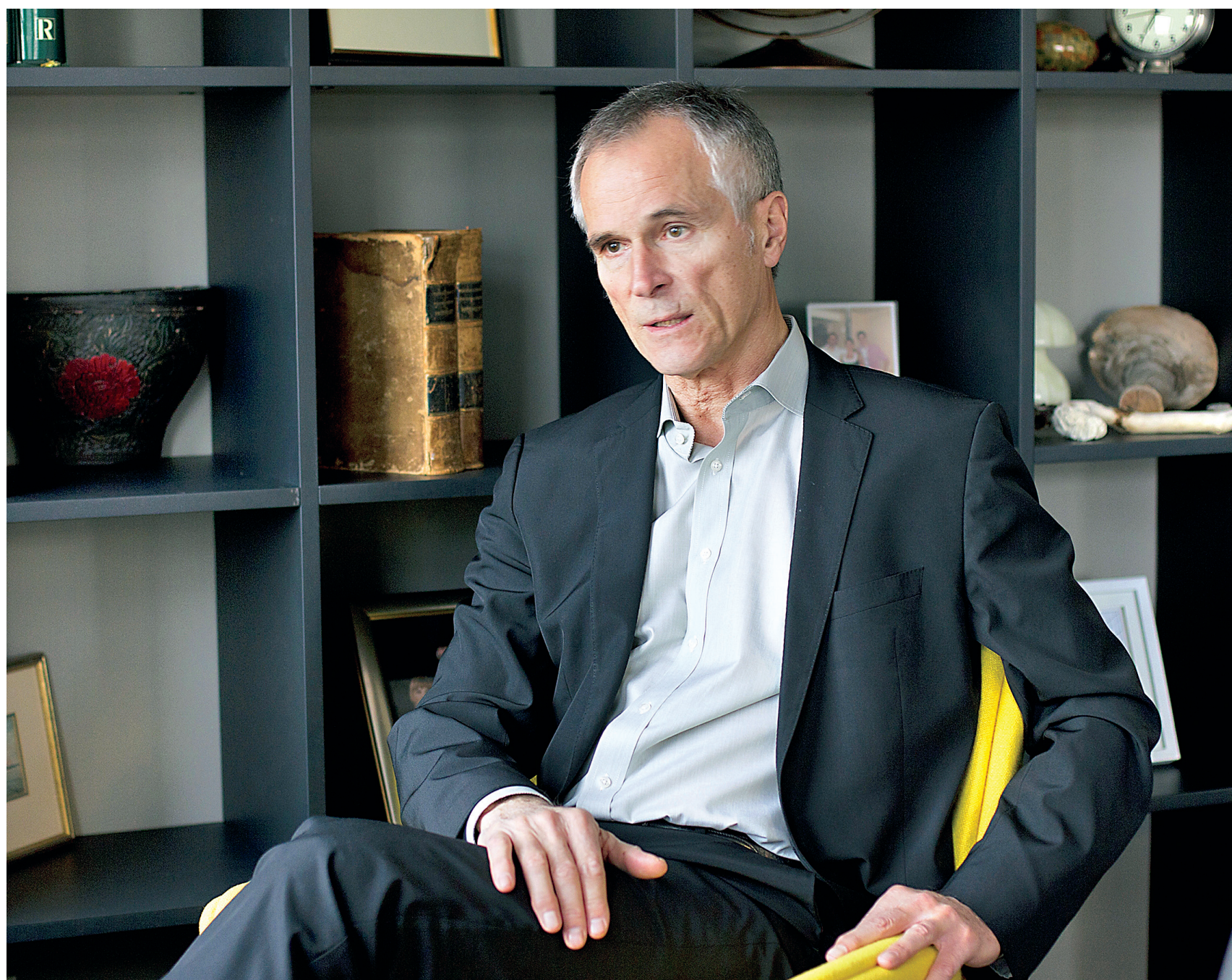
Là aussi, on dit notamment vouloir établir des «*précédents*» juridiques et commerciaux en vue des négociations que l'on mènera fatalement, un jour ou l'autre, avec les géants chinois ou indiens. Mais on disait aussi vouloir établir des précédents en prévision des négociations qu'on savait à venir entre les États-Unis et l'Europe.

L'exemple le plus souvent cité, à ce chapitre, est celui de la protection de la diversité culturelle. Le négociateur en chef pour le Québec, Pierre Marc Johnson, a souvent dit qu'il valait mieux que le Canada et l'Europe conviennent du meilleur moyen de traduire cet objectif commun en règles commerciales concrètes avant que les Européens n'aient à le défendre devant des Américains beaucoup plus réticents. Restera à voir ensuite quel poids aura ce précédent canado-européen par rapport aux puissants États-Unis.

Entrepris en 2009 et toujours pas conclu, l'AECG montre, en tout cas, que de telles négociations finissent toujours par être plus longues qu'on le pensait.

Quant au fait que ces négociations entre pays riches susciteraient moins de crainte et de résistance au sein de la population, cela reste aussi à vérifier. Il est vrai qu'à ce jour, les négociations de l'AECG n'ont pas soulevé de grandes tempêtes. Souvent très critique à son égard lorsqu'il était dans l'opposition, le Parti québécois n'a eu besoin que d'un mois pour se ranger dans le camp de ses partisans après son élection.

On verra si ce calme relatif se maintiendra après l'annonce de la conclusion d'une entente attendue dans les prochaines semaines.



Serge Bélair: «Je ne me voyais pas comme un homme d'affaires, j'aspirais seulement à gagner ma vie en faisant ce que j'aimais.»

Un monde à traduire

Serge Bélair rêve d'élever son entreprise de traduction au rang de société internationale

CLAUDE TURCOTTE

«**L**oin d'être un mal nécessaire, comme certains le pensent, la traduction doit devenir un moteur de croissance économique», proclame Serge Bélair, un traducteur qui caresse un rêve, celui de devenir un entrepreneur qui aura construit une société mondiale dans l'industrie de la traduction. Pour l'instant, Traductions Serge Bélair inc. est une PME qui compte près de 120 employés, pas uniquement des traducteurs, mais aussi d'autres spécialistes langagiers. L'entreprise génère un chiffre d'affaires d'environ 15 millions provenant essentiellement de grandes sociétés de l'industrie pharmaceutique, des banques, du monde de la finance, des assurances et depuis peu de l'aéronautique.

Faisant partie des dernières cohortes d'étudiants de formation classique, le jeune Bélair, «un peu hippie», a voyagé en Europe, avant de devenir enseignant tout en suivant des cours du soir en traduction à l'Université de Montréal. Cela l'a conduit à un travail de réviseur dans certaines entreprises, avant de devenir un traducteur autonome œuvrant dans son sous-sol à Brossard. La solitude ne lui convenant pas, il s'est trouvé un emploi dans un cabinet de traduction, mais rapidement, il a voulu lancer modestement son propre cabinet dans le Vieux-Montréal, où il se trouve toujours 25 ans plus tard. «Honnêtement, je ne me voyais pas comme un homme d'affaires, j'aspirais seulement à gagner ma vie en faisant ce que j'aimais», reconnaît-il. Mais, il a rapidement perçu dans les années 1980 que le contexte québécois et la dualité linguistique au Canada offraient un terrain fertile pour des entreprises de traduction. «J'ai aussi compris qu'en m'entourant de collaborateurs partageant ma vision et mes exigences, il serait possible un jour de faire du Québec un pivot mondial de la traduction. Cet objectif ne semble plus si fou, 25 ans plus tard.»

M. Bélair voit bien le chemin qui l'a mené à ce point, mais d'autres

«**J'ai compris qu'en m'entourant de collaborateurs partageant ma vision et mes exigences, il serait possible un jour de faire du Québec un pivot mondial de la traduction**»

secteurs d'activités. Les noms de Bombardier, du Cirque du Soleil lui viennent à l'esprit, ainsi que le génie-conseil, qui, grâce à la construction de grands barrages au Québec, a évolué jusqu'à étendre ses marchés partout dans le monde. La Révolution tranquille dans les années 1960, l'affirmation de la langue française et, plus particulièrement, l'adoption de la loi 101 ont eu, entre autres résultats, celui de créer de nombreux emplois pour les traducteurs. Mine de rien, le Canada, avec moins de 0,5% de la population mondiale, en est venu à détenir maintenant 10% du marché mondial de la traduction. La moitié (49%) de cette part canadienne est québécoise. Qui plus est, au moins 80% de ces textes traduits au Québec ou ailleurs le sont pour le marché québécois. «Une petite population de huit millions d'habitants est peut-être responsable de 8% de toute la traduction qui se fait dans le monde. Le défi est de se servir de cette force pour en faire un levier et un tremplin. Nous avons acquis une expertise, même si elle se limite à deux langues, le français et l'anglais. Sur l'analyse des dossiers, la constitution de bases technologiques, plusieurs pays européens prennent exemple sur

le Canada et le Québec», insiste M. Bélair.

Prendre de l'expansion ou devenir des vassaux des multinationales?

Au Canada, la traduction est faite en majorité pour les grandes entreprises et les gouvernements, notamment celui d'Otawa, qui aurait environ 2000 employés traducteurs et un grand nombre de pigistes. Mais avec la clientèle du secteur privé, «Montréal est la capitale de la traduction», soutient cet homme, dont l'entreprise travaille surtout pour de grandes compagnies pancanadiennes et américaines, lesquelles ont souvent recours à une firme qui en plus de ses services de traduction peut agir comme conseiller, notamment sur les exigences linguistiques prévues par les lois canadiennes et québécoises. «Parfois, il y en a qui pensent que tout le Canada est français. Je ne leur dis rien, ils se rendront bien compte de la réalité», glisse le patron-traducteur au fil de la conversation, en ajoutant qu'au Québec, on insiste sur la qualité de la langue plus que dans bien d'autres endroits. Pour ses clients les plus importants, Bélair fait la quasi-totalité de leurs communications d'entreprise, y compris les rapports annuels, les bulletins d'information aux employés, les documents juridiques, la présentation de nouveaux produits pharmaceutiques à Santé Canada, etc.

Globalement, les traducteurs se partagent un marché très fragmenté. L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ), qui ne représente pas tous les traducteurs, compte tout de même plus de 2000 membres, dont un très grand nombre de pigistes. Avec ses 120 employés, Traductions Serge Bélair est l'un des cinq plus importants cabinets à Montréal. Sa croissance, affirme son président, a été de 25% par année depuis cinq ans à cause de l'arrivée de nouveaux clients et des anciens dont les besoins augmentent. Jusqu'à maintenant, la réputation de Bélair s'est faite par la voie du bouche-à-oreille.

La PME vient à peine de se doter d'un service de développement des affaires. Ce virage se-

rait-il provoqué par des menaces extérieures? «Les entreprises de traduction étrangères occupent une part croissante de notre marché. Or, elles ne sont pas des concurrents ordinaires. Elles cassent les prix, ce qu'elles peuvent faire d'autant plus facilement que le volet "français canadien" s'inscrit souvent dans des contrats multilingues. Elles peuvent se permettre d'enregistrer une perte ici, tout en dégagant une marge bénéficiaire à l'échelle mondiale pour un même client», soutient M. Bélair. Ce dumping a forcément un impact à la baisse sur les prix payés aux traducteurs locaux.

À l'échelle mondiale, on compte environ 25000 organisations offrant des services de traduction dans 152 pays, ce qui génère des revenus de 30 milliards, selon Common Sense Advisory, une firme indépendante américaine de recherche. Pour le Canada, cette industrie affiche un chiffre d'affaires de trois milliards et crée 15000 emplois. Il faut dire que le marché mondial est lui aussi très fragmenté. Seulement 2% des cabinets de traduction ont un chiffre d'affaires d'au moins 15 millions, 8% ont de 50 à 100 clients et 23% ont un marché de langue française, 85% de ces petites entreprises sont privées et 75% appartiennent à leur fondateur.

Dans un tel contexte, M. Bélair, qui affiche déjà un chiffre d'affaires d'environ 15 millions, avec quelque 120 employés et plusieurs pigistes, a peut-être raison de penser que son rêve de conquérir le monde «n'est plus si fou». Néanmoins, le rêveur conserve quand même les deux pieds bien sur terre et se limite à dire qu'il faut y aller «une étape à la fois». Il envisage «une démarche à moyen terme». Toutefois, cette approche prudente n'atténue pas l'inquiétude profonde de M. Bélair: «À défaut de nous hisser dans les ligues majeures de la traduction, nous deviendrons des sous-traitants, des vassaux de ces multinationales. Elles dicteront alors les règles, notamment les conditions d'exercice de la profession.»

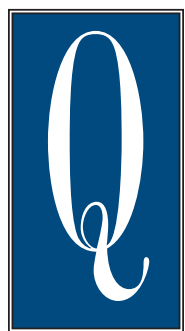
Collaborateur
Le Devoir

ÉDITORIAL

1982 ET LE PLQ

Comme le Labrador

Le déni, qui était une habitude bien ancrée au Parti libéral du Québec (PLQ), semble maintenant avoir carrément été inséré dans son ADN. On l'aura constaté lors du deuxième débat de la course à la direction de ce parti, dimanche.



Quel déni? Que les fondements de cette fédération sont viciés. Une fois de plus dimanche, une «vérité libérale» est sortie de la bouche de Pierre Moreau: «Il n'y a pas d'impact pratique à ne pas avoir signé la Constitution», a répété à deux reprises celui qui est pourtant juriste. Pourquoi, alors, l'ancien chef de ce parti Robert Bourassa a-t-il passé le plus clair de son temps, de 1985 à 1992, à vouloir corriger ce contrat fondamental? Pourquoi le PLQ a-t-il adopté le rapport Pelletier en 2001? Il faudrait que M. Moreau nous l'explique.

Détrompons-nous: les «impacts pratiques» de ce texte imposé au Québec sont légion: la Constitution de 1982 a centralisé le Canada, donné un poids sans précédent aux juges sélectionnés et nommés par Ottawa. Ce sont eux qui tranchent en matière de partage des pouvoirs entre les provinces et l'État central. (Comme si une équipe de hockey nommait les arbitres de la partie qu'elle dispute.) Cette Constitution a inscrit dans le texte fondamental une détestation de la notion même d'une nation québécoise. C'est au surplus un document pratique non modifiable tant sa formule d'amendement est immuable (ce que dénonce de manière étonnée le chef par intérim du PLQ, Jean-Marc Fournier... dans un excellent mémoire de maîtrise).

L'effet «corrosif» (pour reprendre un mot du politologue Guy Laforest) de 1982 sur l'identité québécoise, sur l'État du Québec, se constate quotidiennement. L'esprit de cette Constitution semble même avoir pénétré la pensée de MM. Moreau et Couillard. La semaine dernière, ce dernier a exprimé une vision très multiculturaliste du Québec, soutenant qu'il fallait «faire attention à la tentation de la majorité francophone, qui est nous, d'imposer sa vision aux autres communautés». Dimanche, il est allé plus loin encore en rejetant la proposition de Raymond Bachand, soit de formuler quatre «demandes» précises à l'endroit du fédéral (investissements en infrastructures et dans le Nord, entre autres). Fonctionner ainsi, ce serait se «prendre au jeu du PQ», a rétorqué M. Couillard! Sous la houlette de l'ancien ministre de la Santé, le PLQ serait donc inconditionnellement canadien — davantage peut-être que sous Jean Charest —, car il renoncerait même à faire semblant de réclamer quoi que ce soit au gouvernement central, auquel les Québécois versent la moitié de leurs impôts.

Au PLQ, avec les années, la critique de 1982 s'est muée en une sorte de vieux grief repris sans conviction ni espoir de victoire. Un «fruit jamais mûr» pour un combat; on dirait l'antique dossier des frontières du Labrador. Le PLQ s'est affaibli par peur de la revendication, qu'il confond avec la «chicane». Mais aussi, et surtout, par l'appât du pouvoir, qu'il estime à portée de main.

Dans les années 1990, l'habitude du déni l'a conduit à escamoter une réelle réflexion sur l'échec fédéraliste des années Meech-Charlottetown. En 2013, il refuse de se pencher sur sa dernière défaite. Il précipite le choix d'un nouveau chef. Certains sont mal à l'aise, comme l'un des derniers réels fédéralistes québécois (les autres étant «canadiens») du PLQ, l'ancien ministre Benoît Pelletier: «Quand un parti politique tient pour acquis que le pouvoir lui est dû, que le pouvoir va lui tomber dessus comme si c'était naturel, ce parti-là normalement commet de graves erreurs.» L'establishment actuel du plus ancien parti québécois saura-t-il comprendre l'enjeu? On peut en douter.

L'AFFAIRE LANCE ARMSTRONG

Dopé au cynisme

La prestation de Lance Armstrong sur le plateau de la populaire animatrice Oprah Winfrey s'est déroulée à l'enseigne du trop peu, mais pas trop tard. Mais encore? Son acte de contrition a fait écho au rapport de l'USADA, l'agence américaine antidopage, sans qu'il y greffe les précisions, les confidences, que souhaitaient entendre justement l'USADA, l'Union cycliste internationale (UCI), certains commanditaires, des coureurs et autres acteurs de l'univers sportif. Bref, il a reconnu avoir menti à répétition sans jamais s'épancher sur le *modus operandi* élaboré par lui, mais surtout par les experts en administration de drogues diverses et de contre-feux conçus pour faire écran aux tests effectués par les autorités versées en dépistage de la tricherie. Autrement dit, il reste beaucoup à faire.

Il est d'ailleurs remarquable de constater que son témoignage des derniers jours a fait l'unanimité: de l'USADA à tel ex-coéquipier en passant par tel commanditaire, tout un chacun a déploré que son dialogue avec Winfrey ait été réduit à une stricte opération de relations publiques. Dans quel but? Amorcer des négociations, notamment avec l'USADA, dans l'espoir que la peine infligée l'automne dernier, à savoir une radiation à vie de la compétition, soit ramenée à huit ans. Quoi d'autre? Sauver le maximum d'espèces sonnantes extorquées, c'est le cas de le dire, par lui, ses coéquipiers et les membres de son entourage.

À l'égard de l'argent, des millions de dollars, des millions d'euros, l'attitude d'Armstrong s'avère au fond une définition du cynisme. Qu'on y songe: sous prétexte que l'US Postal Service (USPS), commanditaire de son équipe, aurait gagné 100 millions, selon ses conseillers qui avancent ce chiffre calculé on ne sait comment, le commanditaire en question ne devrait pas réclamer les 30 millions de primes qu'il a versés. Dit autrement, monsieur voudrait que l'USPS s'abstienne et cautionne de fait ses délits et ceux des autres membres de l'équipe. Restons sur le flanc de l'argent et de ce qui dans ce dossier est l'un de ses principaux ressorts: le cynisme.

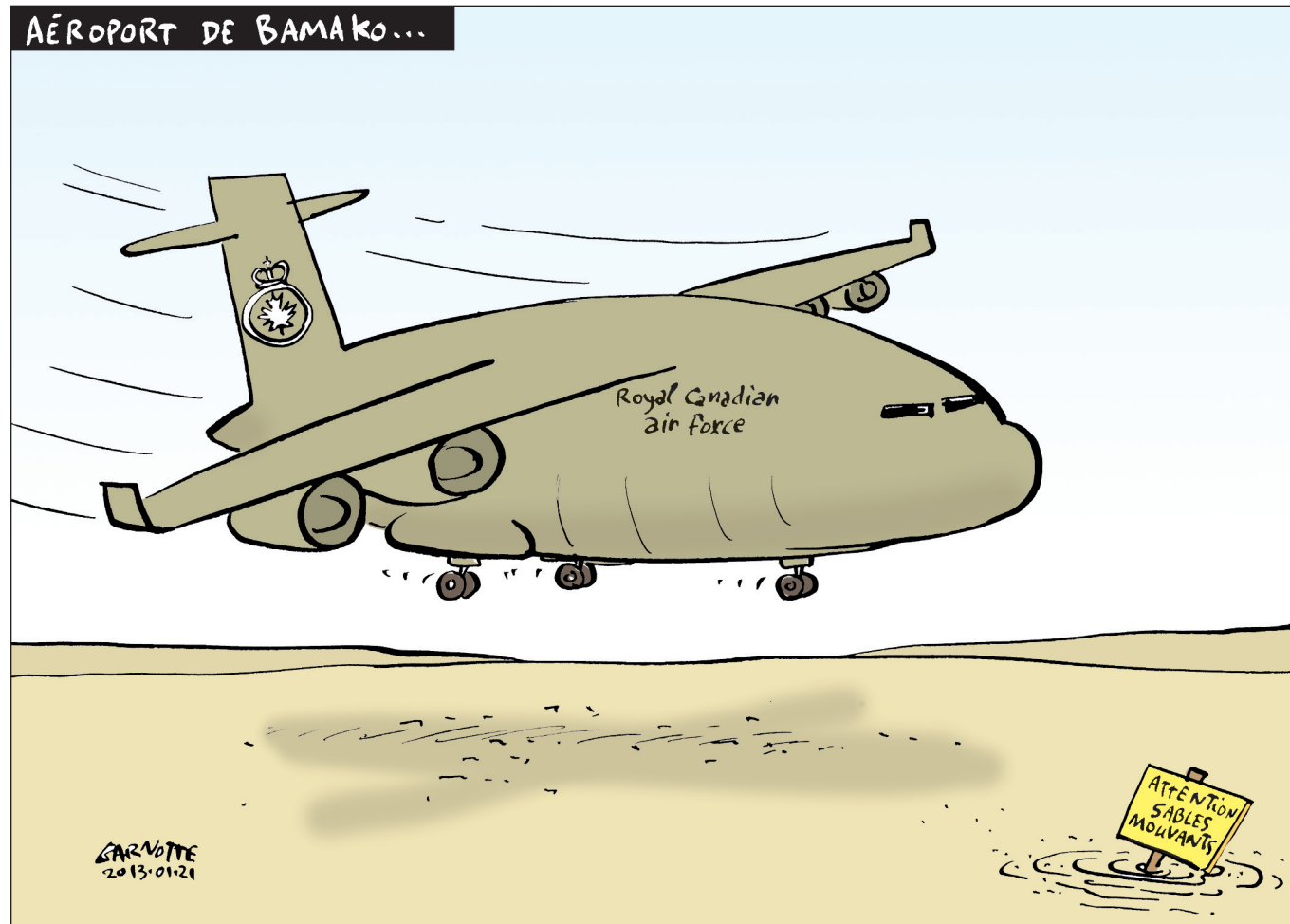
C'est bien simple: l'équipe d'Armstrong a été fondée et financée par le banquier Thomas Weisel. Il était et reste président de Tailwind Sports, soit le holding de USPS pour les activités sportives. À titre de patron de Tailwind, Weisel a démarché des entreprises, et parmi les plus grosses, pour empocher des millions. Et alors? Aujourd'hui, Weisel assure qu'il n'était au courant de rien et qu'il n'a jamais discuté, tenez-vous bien, de dopage avec Armstrong. Ce monsieur a dû mettre la rigolade en conserve. Restons avec le cynisme. Pour...

Pour mieux saluer la ténacité de l'USADA et son combat contre le cynisme ambiant et trop dominant.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Arrêtons de faire les clowns

La nouvelle que personne n'avait envisagée est tombée comme une bombe: le Cirque du Soleil doit se résoudre à supprimer quelques centaines d'emplois, à réorganiser ses priorités, à évaluer sa rentabilité sous un autre jour...

Le Cirque du Soleil, notre fierté québécoise, est ébranlé dans cette épreuve humaine et la tempête médiatique qui s'ensuit. En échange de toutes les fois où nous avons été fiers collectivement du rayonnement et des nombreux succès du Cirque, il nous revient aujourd'hui de démontrer notre solidarité et notre confiance à Guy Laliberté et à toute son équipe.

Je ne comprends pas donc la réaction ultra-négative de beaucoup de gens qui s'en prennent à Guy Laliberté en lui reprochant de faire des mises à pied alors qu'il a une fortune personnelle considérable! Puis-je rappeler que Guy Laliberté a commencé au bas de l'échelle et qu'il est arrivé au sommet en montant les marches l'une après l'autre, dans des circonstances pas toujours favorables? Il a cru en son rêve, en son grand talent et en celui de son équipe malgré un chemin rempli de préjugés et de défis de taille, avec détermination et créativité. Même quand nous lui avons fermé les portes en refusant de le seconder dans son projet audacieux de spectacle permanent au Québec, il a gardé la tête haute sans jamais renier ses origines et surtout sans jamais nous garder rancune.

S'il est vrai que plus de 400 personnes se retrouveront sans emploi, n'oublions pas le nombre d'emplois qu'il a créés durant toutes ces années, les retombées économiques dont nous avons collectivement bé-

néficié, l'apport économique et culturel de son entreprise qui fait rayonner le Québec sur la scène internationale...

Francine Laplante

Le 17 janvier 2013

Pour une vision d'avenir

La démarche de Theresa Spence est mal dirigée: les contrats, traités et autres documents, promesses et déclarations à l'égard des autochtones ne sont pas des documents qui relèvent de la justice et de la légalité. La royauté et le gouverneur général n'ont rien à voir dans ce problème actuel et réel.

Le Canada est un pays souverain qui fait ses propres lois et qui a toute la latitude requise pour les appliquer. À lui donc de régler ses problèmes internes et de reconnaître, comprendre et poser les gestes nécessaires pour rendre habitable son territoire pour toutes les Premières Nations.

Le passé n'est pas en cause, le présent l'est: le présent avec ses injustices et ses incompréhensions. Beaucoup de préjugés sont à la base de la situation actuelle. Ils perpétuent une image des Autochtones qui en fait des êtres différents, fermés au progrès. En réalité, ils sont comme les autres Canadiens: capables de très belles réalisations lorsque les possibilités de développement leur sont offertes [...].

Les gouvernements ont souvent apporté aux Autochtones des solutions apparemment valables, mais inadéquates à la base même. Ces solutions, politiquement utiles, ont servi à démontrer l'inutilité des efforts entrepris pour régler la situation au lieu de constituer des étapes vers de vraies réalisa-

tions qui auraient inclus un leadership, de la formation, un accès au commerce, une relocalisation, une sincère confiance mutuelle. C'est malhonnête et pas très honorable de la part d'un État de simplement lancer de l'argent à la tête de problèmes complexes dont on sait que l'essentiel est absent. À nos gouvernants de se comporter en hommes et en femmes d'État pour établir une vision d'avenir qui les honorera lorsque l'histoire décrira leur passage à la tête du Canada, car les Indiens le savent: la terre nous est prêtée, nous ne faisons tous que passer.

Jacques G. Risdon

Rosemère, le 14 janvier 2013

Dès la première infraction

La Cour suprême décide d'être plus sévère en accordant le droit de confiscation du véhicule d'un récidiviste en matière d'alcool au volant. Cela représente un net progrès, car cette sanction est très incitative, pour ne pas dire dissuasive, à ne pas conduire ivre au volant.

Ajoutons, par ailleurs, qu'il n'y a jamais assez de progrès dans ce domaine, car le véhicule devient une arme à tuer, rien de moins. À mon sens, la véritable offensive efficace serait de confisquer le véhicule dès la première infraction, lors de laquelle un fétard peut tuer deux ou trois personnes. Il y penserait à deux fois avant de prendre le volant avec un taux d'alcool élevé. Après tout, on n'incarcère pas un criminel uniquement après son quatrième meurtre!

Michel Beaumont

Québec, le 17 janvier 2013

L I B R E O P I N I O N

Gaspé: du cynisme à l'estime et à l'admiration

NORMAND PERRY

Ex-conseiller municipal (Les Coteaux, 2005 à 2009)

Nous le savons tous au Québec, le comportement des membres de la classe politique est parfois très douteux. Ce qui a pour effet d'avoir développé à l'égard de la classe politique une dose assez élevée de cynisme dans la population, au point de mettre notre système démocratique à mal, pour ne pas dire le rendre dysfonctionnel.

À cet égard, le taux de participation aux élections municipales est devenu si peu élevé que des gens prennent le pouvoir sans une majorité d'électeurs inscrits, et parfois même sans majorité des votes. On pourrait jaser très longuement de la réelle légitimité des élus portés au pouvoir dans tels contextes par ailleurs.

L'objectif de ce billet n'est pas de discuter de solutions hypothétiques visant à pallier les problèmes évoqués. Car, en réalité, la seule solution à ce problème de cynisme chez les citoyens à l'égard de la classe politique réside chez les politiciens eux-mêmes, et pas ailleurs.

Des politiciens gagnent vraiment la confiance des citoyens lorsque, au cœur de l'action de leur travail d'élus, ils savent démontrer, en paroles et en gestes cohérents, un dévouement entier et total au

service du citoyen et de la population qu'ils représentent.

De mémoire d'homme, je ne me rappelle pas la dernière fois où un élu s'est fait applaudir à tout rompre par sa population, alors qu'il venait de prendre une décision politique éclatante et de voter une loi ou un règlement faisant la quasi-unanimité auprès de ces concitoyens. Et à une époque où les commissions d'enquête publiques dévoilent au grand jour des scandales de corruption et de collusion, où la classe politique est éclaboussée fortement au premier plan, de telles scènes d'ovations sont à peine imaginables ou relevant carrément d'un fantasme.

Eh bien, cette ovation s'est produite à Gaspé le 14 janvier 2013. François Roussy, maire de l'endroit, entouré de son conseil municipal, venait de voter une réglementation sur la protection de l'eau potable, et annonçait qu'il allait faire appliquer cette réglementation. L'adoption de cette réglementation était devenue un impératif alors qu'une compagnie pétrolière (Pétrolia) projetait (et projette toujours à ce jour) de creuser des puits d'exploration pétrolière à Gaspé même, risquant de mettre en danger la nappe phréatique de

Gaspé. Malgré des menaces très sérieuses par le président de l'entreprise en question (juridiques et de quitter l'endroit), le maire de Gaspé n'a pas plié l'échine. En véritable Gaspésien qui ne se laisse pas marcher sur les pieds, François Roussy, tel un David, s'est dressé contre un grand Goliath et a dit «non»!

Le maire de Gaspé s'est clairement positionné du côté du citoyen et du développement durable. Le maire de Gaspé, malgré le chantage, les pressions et les menaces, a fait preuve d'un courage assez rare de la classe politique de nos jours face au lobby de l'entreprise privée à la mentalité et au fonctionnement du capitalisme néolibéral (sous-entendre ici un comportement sauvage). François Roussy, par son comportement et son exemple, a donné à la fonction de politicien élu ses lettres de noblesse.

Cet homme mérite toute notre estime et notre admiration. Toute femme et tout homme qui songe un jour à se lancer en politique pour servir le citoyen au Québec a désormais un véritable modèle de qui s'inspirer, et il se nomme François Roussy.

Je vous lève mon chapeau, monsieur le maire!

Le maire de Gaspé s'est clairement positionné du côté du citoyen et du développement durable

IDÉES

Air Canada coupe les ailes de la métropole

Si le transporteur continue de la traiter comme un satellite par rapport à Toronto, Montréal ratera la croissance phénoménale du tourisme annoncée d'ici à 2025

MICHEL ARCHAMBAULT
Professeur associé et président du Bureau des gouverneurs de la Chaire de tourisme Transat, ESG UQAM

Bien que le siège social d'Air Canada (AC) soit situé à Montréal, la compagnie aérienne n'offre aucun vol direct vers l'Asie-Pacifique et l'Amérique du Sud en partance de notre métropole. AC a fait de Toronto sa principale plaque tournante (hub). Ce hub rentabilise son exploitation en contraignant les passagers en provenance d'autres villes importantes à y faire des correspondances. Montréal est la plus stratégique et la plus rentable d'entre elles en raison du nombre élevé de passagers obligés de transiter par Toronto. Elle est traitée comme un simple satellite. Pour notre métropole, d'énormes impacts économiques négatifs découlent de cette situation.

En effet, cela constitue un handicap majeur pour l'accueil de congrès internationaux et de grandes foires, l'implantation et la rétention de sièges sociaux ainsi que pour les investissements dans nos principaux secteurs économiques tels que l'aérospatiale, la santé, les nouvelles technologies, les énergies vertes. De plus, si la situation perdure, Montréal ne pourra pas profiter pleinement de la croissance du tourisme international prévue d'ici à 2025, dont la plus forte de pays en plein essor économique, comme la Chine, l'Inde et le Brésil.

Air Canada est, en fait, le seul transporteur régulier au Canada dont la flotte d'appareils peut relier directement tous les continents. La compagnie bénéficie, de facto, d'une situation privilégiée dans les accords bilatéraux négociés par le gouvernement fédéral. Son concurrent potentiel, WestJet, utilise un seul type d'appareils à portée limitée, le B-737, et se concentre sur le

corridor nord-américain, le Mexique et les Antilles.

La situation est insoutenable et inacceptable, elle impose une mobilisation de haut niveau qui devrait rassembler le maire de Montréal, les présidents des conseils d'administration et chefs de direction de Montréal International, de Tourisme Montréal, de la Chambre de Commerce du Montréal métropolitain (CCMM) et les ministres concernés du gouvernement du Québec. Ensemble, ils doivent interpellier clairement la haute direction d'AC. Aéroports de Montréal (ADM) a la responsabilité de développer l'aéroport Montréal-Trudeau et elle doit s'associer à cette coalition et évaluer avec elle les taux potentiels de remplissage des vols. En l'absence d'une réponse satisfaisante d'Air Canada, il faudra prendre tous les moyens pour convaincre des transporteurs étrangers de relier Montréal directement aux marchés qui échappent actuellement à la métropole et qui sont cruciaux pour son développement économique.

Le portrait actuel

En décembre dernier, le président et chef de la direction d'Air Canada, M. Calin Rovinescu, commentait la bonne performance de son entreprise comme suit: «Forts d'une croissance du trafic de 6,9% dans les marchés de la région Asie-Pacifique, et de 7% dans les marchés combinés de l'Australie, des Antilles, du Mexique, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, nous avons enregistré une hausse du trafic dans tous les marchés...» Malheureusement, Montréal n'en a pas ou peu profité. Les voyageurs québécois, surtout montréalais, y ont pourtant fortement contribué, en faisant une escale obligée à Toronto ou à Vancouver. Sur les quelque 33 millions de passages à l'aéroport Pearson, on en compte plus de 9 millions qui y transitent dont la grande majorité du Québec. Comme ces voyageurs versent à Toronto une taxe de transit, j'estime que les Québécois ont laissé à Pearson, depuis une dé-



Invité de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain mardi, Calin Rovinescu, président d'Air Canada, ne pourra éviter de parler du développement économique de Montréal.

cennie, des centaines de millions de dollars, soit l'équivalent d'un, sinon deux toits du Stade olympique.

Alors que Toronto en compte 63, Montréal ne dispose d'aucun lien direct avec l'Asie (Chine, Inde, Japon, etc.) et l'Amérique du Sud (Brésil, Colombie, Argentine, Chili, etc.). Elle est donc absente de régions à forte croissance économique et touristique, dont les pays du BRIC. En outre, alors que Montréal cherche à se positionner dans les secteurs des technologies et du capital de risque, les acteurs de pôles stratégiques, par exemple Tel-Aviv et San Francisco (Silicon Valley), ne peuvent nous visiter sans escale. De mai à novembre, Montréal offre bien six vols par semaine vers San Francisco, mais en novembre, le tout passe à zéro. Air Canada ne semble viser, pour Montréal, que le marché des vacances d'été.

Toutes les sources convergent: pour la période 2010-2025, l'augmentation du nombre de touristes internationaux sera deux fois plus importante en provenance des pays émergents (Organisation mondiale du tourisme); 13 des 25 villes à plus forte croissance mondiale seront chinoises (McKinsey Global Institute, 2012); entre 2010 et 2020, nos voisins américains prévoient une croissance majeure des arrivées internationales chez eux; elle sera de 151% en provenance de la Chine, de 110% en provenance de l'Inde et de 38% en provenance du Brésil (US Travel Association); enfin selon Calin Rovinescu, «en Asie, l'essor de la classe moyenne et les besoins des entrepreneurs offrent des débouchés énormes pour notre industrie» (magazine *enRoute*, janvier 2013, *L'ère du Pacifique*). Dans l'état actuel des choses,

Montréal ratera cet envol.

Dans le cadre de relations bilatérales, les ministères des Transports et des Affaires étrangères du Canada négocient avec leurs homologues d'un autre pays un droit pour les transporteurs canadiens d'offrir un certain nombre de liaisons. Nos transporteurs sont par la suite invités à signifier leur intérêt à assurer ces liaisons. En pratique, il n'y a qu'un seul répondant possible, en situation de monopole: Air Canada. Et la compagnie a choisi, pour l'Est du Canada, d'affecter au départ de Toronto toutes les routes vers l'Asie et l'Amérique du Sud. Ainsi, le 29 novembre dernier, AC annonçait de nouvelles liaisons Toronto-Istanbul, Toronto-Séoul et des départs additionnels vers Beijing, toujours de Toronto!

Au nom de la sacro-sainte non-intervention dans les affaires privées, le gouvernement canadien argue qu'il ne peut obliger AC ou tout autre transporteur étranger à privilégier Montréal. N'intervient-il pas, toutefois, lors de

conflits de travail?

Dans le secteur aérien international, la tendance mondiale privilégie le concept de plaque tournante avec des partenaires regroupés au sein d'une alliance visant à maximiser les économies d'échelle. Ainsi, Toronto n'est pas seulement le hub d'AC mais aussi celui de Star Alliance, dont fait partie AC. Des 27 transporteurs de ce regroupement, 15 volent vers Toronto contre cinq seulement vers Montréal.

Montréal-Trudeau: quel avenir?

En 1976, les aéroports de Montréal étaient en position dominante au Canada. Aujourd'hui, l'aéroport Montréal-Trudeau se situe au 3^e rang, derrière Toronto et Vancouver. Il sera bientôt au 4^e rang, dépassé par Calgary, qui le talonne en ayant déjà un lien vers l'Asie (Tokyo), en attente de Beijing.

La valeur économique d'un lien direct international est inestimable. Des études citées par les aéroports américains de San Diego et de Portland (qui désiraient obtenir des vols internationaux directs en lieu et place de Los Angeles et Seattle) évaluent les retombées entre 50 et 200 millions de dollars annuellement. De plus, lorsqu'un lien existe, le trafic progresse rapidement comme le montre la liaison Calgary-Tokyo qui, en moins de deux ans, est passée de 3 à 5 vols par semaine. On annonce même une liaison quotidienne pour l'été 2013. Ainsi, en moins de trois ans, l'offre passera de quelque 600 sièges par semaine, dans chaque direction, à plus de 1400.

Invité du déjeuner-causerie de la CCMM mardi, M. Calin Rovinescu, président d'Air Canada, ne pourra éviter de parler du développement économique de Montréal. Sa stratégie pour *Bâtir un avenir meilleur pour Air Canada*, selon le titre de sa conférence, repensera-t-elle encore sur l'exclusion d'ailes internationales pour Montréal? Il faudra lui poser clairement la question.

L'assermentation de Barack Obama et l'écriture de l'histoire

ÉLISABETH VALLET

CHARLES-PHILIPPE DAVID

Respectivement professeure associée en géographie et coprésident de l'Observatoire sur les États-Unis, Chaire Raoul-Dandurand, UQAM

Alors que le slogan officiel de la journée est «notre peuple, notre avenir» c'est un poète hispanique, jeune, gai — Richard Blanco — qui prononcera le poème de la cérémonie officielle d'assermentation, tandis que le révérend Luis Leon, de l'Église épiscopale de St. John, connue pour son ouverture à la communauté gaie, en prononcera la bénédiction. C'est également la deuxième fois dans l'histoire du pays que le président sera investi le jour consacré à la mémoire de Martin Luther King. C'est encore la première fois qu'une femme, Myrlie Evers, n'appartenant pas au clergé, prononcera la prière publique d'ouverture: elle est la veuve de Medgar Evers, assassiné au Mississippi en 1963 par un membre du Ku Klux Klan, deux fois acquitté — avant d'être finalement condamné... trente ans plus tard. Barack Obama amorce donc son second mandat avec une série de symboles. Rassembleur, diront certains. Racleur, diront d'autres. Or le second mandat d'un président peut être un tremplin. Ou une fatalité.

La malédiction du second mandat

En effet, c'est au cours de son second mandat que le président Madison a, au début du XIX^e siècle, vu la Maison-Blanche brûlée par les Britanniques. Que William McKinley et Abraham Lincoln ont été assassinés. Que Woodrow Wilson a tenté en vain de faire ratifier son projet de Société des Nations par le Sénat... et en est mort (devant l'opposition, il est parti faire campagne à travers les États-Unis et a fait une crise cardiaque dont il ne s'est jamais tout à fait remis).

C'est également au cours de son second mandat qu'Harry Truman s'abîme dans le ma-

rasme de la guerre de Corée avec un taux d'approbation inférieur à 30%. Que Ronald Reagan, pourtant réélu dans un véritable raz-de-marée républicain, s'enferme dans la scandaleuse affaire Iran-Contra. Que Clinton essuie les conséquences de multiples scandales personnels. Que George W. Bush s'enlise dans les sables de Mésopotamie et se noie dans sa mauvaise gestion de l'ouragan Katrina, pour quitter l'avenue Pennsylvania avec l'un des plus bas taux d'approbation de l'histoire récente. Il laissera d'ailleurs derrière lui un parti déchiré par des luttes intestines, des factions aux intérêts de plus en plus divergents, comme en a témoigné la dernière élection.

Ainsi, tous les présidents ont connu des retours de flamme durant leur second mandat. Mais ce qui fait la différence, c'est leur aptitude à reprendre le dessus. Certains sont habiles, comme Reagan qui a quitté la présidence avec un taux d'approbation de 68%, comme Clinton qui, tel un chat, paraît avoir sept vies politiques...

D'autres ont été moins doués, comme Nixon. Lui-même le disait, au lendemain de sa réélection en 1972, que «la plupart des seconds mandats sont désastreux» et qu'il ferait l'impossible «pour que le sien ne le soit pas». Pour autant, moins de deux ans plus tard, il quitte la Maison-Blanche en plein cœur du Watergate, désavoué par la Cour suprême dont il a nommé quatre des neuf membres, honni par une population qui ne le comprend plus. Perclus de son arrogance qui a fini par constituer sa perte.

Le fardeau tautologique du second mandat, c'est que le président a justement un passé présidentiel: son bilan de premier mandat comporte des éléments que l'opposition voudra exploiter. Le réformateur du premier mandat se mue donc traditionnellement en gestionnaire de son propre héritage, qu'il veut inscrire dans les livres d'histoire. La plus grande latitude du président (qui n'est plus en campagne à compter des élec-

tions de mi-mandat — donc 2014) devrait donc lui permettre d'être plus innovant, plus audacieux. Mais cela n'est toujours pas le cas.

De toute évidence, le président Obama fera face — pour au moins deux ans encore — à une Chambre des représentants vindicative et phagocytée par le Tea party. Toutefois, plus libre qu'il ne l'était lors de son premier mandat puisqu'il ne peut briguer un troisième mandat, il paraît décidé à trancher dans un certain nombre de dossiers, comme il l'a montré la semaine passée dans le domaine du contrôle des armes à feu.

Et en politique intérieure, il va sans doute aller d'urgence en urgence. Urgence de régler la crise budgétaire avant que les marchés ne s'impatientent et que la récession ne frappe de nouveau. Urgence de prévenir le retour du pays en récession. Urgence de régler la question migratoire, avant que les élections de mi-mandat n'amènent les Hispaniques à se braquer contre le président qu'ils ont porté à la tête du pays.

Toutefois, comme la plupart de ses prédécesseurs, son second mandat le mènera à se tourner davantage vers l'international — d'autant que le principal contre-poids, le Sénat, lui est plutôt favorable. Et dans ce domaine les dossiers sont nombreux et cruciaux: l'Iran, la Chine, le conflit israélo-palestinien. Et on se souvient de Reagan et de la fin de la guerre froide, de Clinton et des accords du vendredi saint (Irlande) ou encore du sommet de Camp David (entre Israéliens et Palestiniens). Or l'influence américaine repose en grande partie sur sa puissance économique. On comprend donc que l'enjeu sera plus complexe encore cette fois-ci, alors que des pays émergents envisagent de lui ravir ce titre, et de jouer un rôle dans la géopolitique internationale plus important encore.

Le temps de réécrire l'histoire

Obama n'a que quelques mois, au-delà du fait de sa réélection, pour véritablement «passer à l'histoire». Que retiendront les historiens? Qu'il

a su sauver les meubles pour éviter les dommages énormes que peut encore provoquer le précipice fiscal? Pour ce faire, il devra mobiliser toute une nation en utilisant le fameux «pouvoir de persuasion» auprès des Américains pour faire plier les dogmatiques insensés du Congrès... On souhaite en ce domaine qu'il intervienne tel un président résolu pour faire passer un accord budgétaire (en recourant par exemple à la menace de fermer le gouvernement, comme Clinton l'a déjà fait en 1994).

Se souviendra-t-on de lui parce qu'il saura laisser sa marque en politique intérieure, sur les armes à feu ou sur l'immigration? Peut-être, encore là, si les astres s'alignent (peu probable) ou si, tel Lincoln, il convainc les récalcitrants à force de persuasion et en cherchant, en exploitant, l'appui d'une partie de l'opinion publique souhaitant, réclamant, une volonté présidentielle affirmée. Ou sera-ce, assez souvent comme tous les présidents qui l'ont précédé, la politique étrangère qui marquera au final ce second mandat? A vrai dire, Obama n'a pas encore subi le test d'une crise en ce domaine (certains évidemment diront que l'opération contre Ben Laden ou encore le renversement de Kadhafi en Libye le fut, quoique, dans les deux cas, on ne parle pas de véritables surprises, mais de décisions bien réfléchies de la part du président).

On peut croire que la relation avec l'Iran et le nucléaire s'avère certes le scénario le plus prévisible de ce que pourrait nous réserver une surprise dans le second mandat d'Obama. Un affrontement ou une entente, personne ne le sait. Rien ne laisse croire, pour l'instant, que les prochaines années seront particulièrement exceptionnelles pour ce président s'il répète les recettes de son premier mandat. Pour vraiment «passer à l'histoire», Obama aura à réorienter celle-ci. Il devra le faire de manière marquante et durable. Le pourra-t-il, le voudra-t-il seulement? Le pari est ouvert: en politique intérieure, sur l'endettement ou face à une grave crise internationale? Réponse dans quatre ans.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (reporter), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (société) et Jean Dion (sports); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desrosiers et Eric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folle-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungier et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Retino-Parazzelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malefant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec), PUBLICITÉ Céline Benoit, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Amel Eilmam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Chantal Rainville, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Elise Girard (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Ugo Galfrascoli (analyste-programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez, ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

COUILLARD

SUITE DE LA PAGE 1

ploi. Les urgences, ce n'est toujours pas réglé, le décrochage scolaire non plus.»

«On peut bâtir le Québec — bâtir pour les citoyens, aller chercher ce dont ils ont besoin — sans faire de conférences constitutionnelles», a-t-il avancé. L'ex-ministre des Finances a critiqué Philippe Couillard qui, au sujet de la prise de contrôle de Rona par des intérêts américains, a favorisé la «liberté des marchés capitalistes».

«Le nationalisme, ce n'est pas une conversation théorique», a lancé Raymond Bachand.

Pierre Moreau ne croit pas que Québec doive se «précipiter» dans des discussions constitutionnelles. Un «momentum» doit exister qui ne dépende pas du seul intérêt de l'une ou l'autre des provinces. «Ce momentum, à l'évidence, n'est pas là», a fait observer le candidat. De toute manière, «il n'y a aucune conséquence à ne pas avoir signé l'acte confédératif», les Québécois bénéficiant des mêmes droits que les citoyens de la Saskatchewan, a-t-il pris comme exemple. Un jour cependant, il faudra que le Québec signe cette Constitution dans «l'honneur et l'enthousiasme», a dit Pierre Moreau en reprenant l'expression utilisée par Brian Mulroney il y a près de 30 ans. «On doit tendre vers la perfection», a-t-il dit.

Les trois candidats ont tous fait une profession de foi fédéraliste, l'animatrice du débat, Dominique Poirier, leur ayant demandé de préciser leur degré d'attachement à la fédération canadienne.

«Je suis résolument fédéraliste», a affirmé Pierre Moreau. «Depuis le début de mon engage-

ment politique, j'ai toujours été fédéraliste», a-t-il dit alors que Raymond Bachand, lui, ne peut en dire autant.

«On fait fausse route si on veut essayer de masquer notre appartenance au fédéralisme en essayant d'aller chercher des francophones dans notre parti, en disant: "regarde, on n'est pas si fédéralistes que ça"», a prévenu Pierre Moreau, un message à Raymond Bachand, qui veut faire du Parti libéral une vaste coalition.

Aucun des trois candidats ne convient que les Québécois ne se reconnaissent plus dans les valeurs canadiennes telles qu'elles évoluent ces dernières années. Pour Philippe Couillard, cette idée d'une «rupture irrémédiable des valeurs» entre le Québec et le reste du Canada, c'est une «mythologie» qui vient du Parti québécois. Or, ce n'est que le fait d'un gouvernement à Ottawa «avec une orientation politique particulière».

«Lorsqu'on n'est pas satisfait d'un gouvernement, on ne change pas de pays, on change de gouvernement», a résumé Pierre Moreau.

Une commission Charbonneau permanente

Comme il l'avait fait lors du premier débat en lançant l'idée d'abolir le cégep, Pierre Moreau a sorti un lapin de son chapeau en proposant que la commission Charbonneau devienne permanente. Elle prendrait la relève des policiers s'ils sont incapables d'amasser suffisamment de preuves, «une commission qui soit permanente et qui soit en veilleuse». Des exemples de commission permanente d'enquête, il en existe à Singapour et à Hong Kong, a-t-il précisé. Son idée semble toute fraîche puisque le candidat a dit s'appuyer sur le contenu d'un article du *Devoir*, publié samedi, qui établis-

saît qu'il y avait eu six commissions d'enquête sur la corruption au Québec depuis 1905.

Les deux autres candidats n'ont pas été en reste, proposant des mesures de leur cru. Raymond Bachand a préconisé une «rotation» des inspecteurs municipaux qui seraient appelés à se déplacer de ville en ville ainsi que l'abandon de la règle du plus bas soumissionnaire, une idée qu'appuie Pierre Moreau.

Philippe Couillard a promis de mettre fin aux nominations partisans pour tous les postes de la fonction publique. Raymond Bachand a proposé que tous les permanents et les bénévoles du PLQ soient soumis à un code d'éthique. Tout le personnel de sa campagne a fait l'objet d'une enquête, dont s'est chargé l'ex-policier Guy Ouellet, a révélé le candidat: deux bénévoles ont été écartés.

Pour Philippe Couillard, le gouvernement Charbonneau a trop attendu avant de déclencher la commission Charbonneau. L'hésitation, comme dans le cas de la crise étudiante, a pris le pas sur le fond de la question, estime-t-il.

Sur le plan de la gouvernance, Philippe Couillard croit que le modèle québécois n'est pas une «tare», comme le présentent certains, mais que l'État est «hypertrophié» et doit «rétrécir» tout en offrant les mêmes services. Pierre Moreau estime qu'il faut augmenter les revenus de l'État en exploitant les ressources naturelles, dont les gaz de schiste. Pour Raymond Bachand, il faut être discipliné afin de protéger les services publics. Il propose que les citoyens soient informés du coût des services publics qu'ils utilisent, de la chirurgie qu'ils ont subie ou des services de garde auxquels ils ont recours, a-t-il donné en exemple.

Le Devoir

KOTTO

SUITE DE LA PAGE 1

Ces projets non attachés s'ajoutent aux coffres vides laissés par les libéraux, devenus la rengaine et le talon d'Achille des péquistes. Le «puits» réputé intarissable de la réserve ministérielle s'est révélé complètement «asséché». L'austérité qui s'impose jusqu'au retour de l'équilibre budgétaire en 2013-2014 commande la prudence. «Nous allons aller au bout de nos engagements», dit-il. Mais «nous avons dix-huit mois difficiles à passer».

Guichet unique

Bref, le ministre artiste a peu de marge de manœuvre pour rêver, ce qui lui fait presque regretter son rôle de ministre par les temps qui courent. «Si j'avais su, j'aurais pas venu», dit-il, s'amusant à citer *La guerre des boutons*. Il n'en a pas moins un mandat à remplir. «C'est mon missel, je ne peux pas en sortir», dira-t-il.

En haut de celui-ci figure le rapatriement des pouvoirs culturels d'Ottawa, même si le contexte de gouvernement minoritaire ne le favorise pas. «Tous les gouvernements, libéraux comme péquistes, ont eu à cœur de faire du Québec le maître d'œuvre en matière de culture», plaide-t-il, indiquant qu'il travaille avec James Moore, son homologue du Patrimoine canadien. Concrètement, on parle de transferts d'enveloppes. On vise le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada.

Et Télé-Québec, que Pauline Marois promettrait de transformer en véritable réseau national de télédiffusion? «Les éléments du discours inaugural sont sur la table. Nous y travaillons présentement avec les fonctionnaires».

Idem pour le rayonnement de la culture à

l'étranger. «Il y a des parts de marché à prendre, on n'en fait pas assez», estime celui qui dit croire «fortement à la diplomatie culturelle». Dénoncée dans plusieurs médias comme une dépense de trop à l'heure des rigueurs budgétaires, la venue de vingt-deux conseillers culturels internationaux à Montréal, dans le cadre de l'important marché des arts de la scène CINARS, en novembre dernier, fait partie de cette stratégie. Les retombées de cette réunion se sont-elles fait sentir? «Il faut donner le temps au temps», répond-il.

Il faut dire que l'appel à la patience prend des airs d'attentisme chez le ministre. Pour connaître ses engagements, il a fallu attendre le budget, puis les crédits. On comprend maintenant qu'à moyen terme, tout semble bouché par les finances malades. Et «pour l'information fine sur l'agenda à court terme», dit-il, patience encore, jusqu'au dépôt du plan stratégique, en février.

Le mois prochain est aussi attendue la motion qui donnera le coup d'envoi à la Commission parlementaire sur le prix unique du livre, qui pourrait prendre la forme d'un comité de réflexion et déboucher sur un projet de loi. «L'exercice [de réflexion] va se faire à court terme», promet le ministre. Une chose est claire: pas question d'ouvrir la loi 51 qui, juge-t-il, «vise trop large». «Il faut plutôt trouver un cadre pour aller de manière chirurgicale trouver la solution que le milieu appelle.»

Aider les artistes

Dans tous ces dossiers, il y en a pourtant un qui semble lui tenir plus à cœur que les autres. «S'il y a une trace que je veux laisser, c'est celle d'améliorer les conditions de vie de nos créateurs, parce que c'est le moteur fondamental; sans eux, il y a fragilité sur le plan de l'offre culturelle et de la solidarité identitaire», confie l'ancien comédien.

En témoignent les enveloppes préservées du

Conseil des arts et des lettres du Québec et de la SODEC lors du budget Marceau. «Les sommes résiduelles de la réserve ministérielle ont été réparties entre les deux organes. On a sauvé la garde le soutien aux créateurs.» Les récentes ententes avec Copibec et Artisti vont aussi dans ce sens.

Mais dix-huit mois de remise à flot des finances publiques séparent les artistes d'une réelle hausse des crédits du CALQ. Patience donc.

Le Devoir

L'artiste derrière le ministre

Son nouveau rôle de ministre, Maka Kotta le rêvait bien différemment. «De l'extérieur, j'ai été très critique, acerbe même parfois. Maintenant que je suis à l'intérieur, j'ai gagné en nuances.» L'austérité imposée par le redressement des finances publiques lui pèse néanmoins. «Je viens du milieu culturel, je sais ce que les gens endurent, je sais ce que c'est que de se faire dire d'attendre, et ça, ça fait mal.» Au point qu'il avoue qu'«il n'aime pas trop» être ministre, «dans les circonstances actuelles».

Il faut dire que son nouveau rôle de ministre est «très prenant», admet encore Maka Kotto. Trouve-t-il le temps de continuer ses productions artistiques? «Non, j'écris, c'est tout ce que je peux faire.» À raison d'«une page par jour», précise-t-il. «Ce qui est intéressant, c'est que j'écris relativement à ce que je vis actuellement. [...] L'idée, de contribuer à motiver le citoyen et le politique, à terme, quand je serai sorti de cet enfer-là», lance-t-il en riant.

OBAMA

SUITE DE LA PAGE 1

dent. «Le succès est l'idéologie la plus respectée sur la scène internationale, explique-t-il. Alors, je ne vois pas comment nous pouvons être pris au sérieux par le reste du monde aujourd'hui après ces deux guerres. Notre crédibilité est réduite. Elles nous ont affaiblis.»

Cela expliquerait selon lui pourquoi il est de plus en plus aisé pour les leaders étrangers de défier les États-Unis. Exemples? Le chef de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, est allé à l'ONU demander le statut d'État observateur pour la Palestine en dépit de l'opposition des Américains; le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a dit qu'il irait de l'avant avec le projet de colonie controversé dans la zone E1 près de Jérusalem-Est, malgré l'opposition de Washington; le président russe, Vladimir Poutine, continue à dire non à toute résolution un tant soit peu ambitieuse sur la Syrie — en plus de signer une loi interdisant l'adoption par des Américains; les Iraniens continuent de faire tourner les centrifugeuses...

«Dire non aux États-Unis n'est peut-être pas nouveau, mais il semble que cela soit devenu beaucoup plus facile», juge M. Miller, un habitué des négociations internationales, puisqu'il a conseillé en haut lieu le gouvernement américain pendant plus de vingt ans sur la question israélo-palestinienne.

Obama, réaliste

Aaron Miller n'est pas un prophète du déclin de l'empire américain pour autant. Tenant de l'école réaliste, il répète que «le monde est un endroit cruel» que «les États-Unis n'ont jamais véritablement contrôlé». «Il y a eu certains moments

où les États-Unis ont eu beaucoup de succès sur la scène internationale, juge-t-il: entre 1945 et 1950, après la Seconde Guerre mondiale; au début des années 1970, avec la Détente et l'ouverture des relations diplomatiques avec la Chine; la fin des années 1980, lorsque l'URSS s'est effondrée; et quelques moments pendant les années 1990... Mais ce n'étaient que des moments, pris entre plusieurs échecs ou reculs!»

Or, Barack Obama est également de cette école réaliste, qu'il a rapidement adoptée lors de son premier mandat, estime M. Miller. Le président cultivait de grandes ambitions dans le monde lors de sa campagne de 2008 et au début de son premier mandat. Ses discours à Berlin (sur le multilatéralisme), au Caire (sur l'ouverture au monde arabo-musulman) ou à Prague (sur la dénucléarisation de la planète) les laissent clairement voir. Il voulait être, comme en politique intérieure, un président «transformationnel». Mais «il a vite compris que le monde peut être très inhospitalier», dit-il. Il a finalement adopté une approche plus prudente. Il avançait de façon progressive dans les situations incertaines, comme en Libye. Et en Syrie, son approche est minimaliste, même si c'est un conflit dur à regarder. Je crois qu'il est prêt à aller loin pour éviter la guerre».

Cinq dossiers

Sans être minimaliste, le programme de politique étrangère d'Obama pour son second mandat risque donc fort d'être modeste. Du moins, rien de nouveau ne plane à l'horizon.

A moins d'une catastrophe, la politique du président devrait se limiter à cinq dossiers, estime Aaron Miller: assurer la sécurité des Américains en prévenant un autre attentat terroriste sur leur territoire; sortir les troupes l'Afghanistan en ne laissant que quelques ressources sur le terrain afin de maintenir la stabilité du gouvernement afghan; poursuivre la recherche

d'une solution sur le nucléaire iranien sans entrer en guerre avec l'Iran; trouver une voie d'entente avec les Russes et les Chinois pour mettre en branle la transition politique en Syrie, et gérer la question israélo-palestinienne.

«Mais je ne vois de solution simple à aucun de ces enjeux», prévient-il. Et je parierais que le président qui prendra la place d'Obama à la Maison-Blanche en janvier 2017 aura les mêmes dossiers sur son bureau...»

D'autant que, selon Aaron Miller, le temps d'Obama est déjà compté auprès de ses interlocuteurs. «Tous les jours à partir du 21 janvier, un autre grain de sable tombera dans le sablier. Et plus les grains de sable tomberont, plus le reste du monde se dira: "je vais attendre le prochain président".»

Collaborateur
Le Devoir

Aaron Miller en cinq dates

1973: Présent à Jérusalem pendant la guerre d'Octobre.

1978: Se joint au département d'État américain après avoir obtenu son doctorat en histoire de la diplomatie américaine et du Moyen-Orient de l'Université du Michigan.

1991: Participe à la conférence de Madrid sur la paix au Proche-Orient avec le secrétaire d'État James Baker.

2000: Membre de la délégation américaine au sommet de Camp David avec Bill Clinton, Ehoud Barak et Yasser Arafat.

2006: Se joint au Woodrow Wilson International Center for Scholars.



Aaron Miller

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390